SOCIÉTÉ DU JARDIN

N° 268 — 170e année — Un numéro : 5 centimes — Samedi 14 Novembre 1908

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

& du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville	9.—	4.50	2.25
Hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	10.—	5.—	2.50
Etranger (Union postale)	26.—	13.—	6.50

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.
Changement d'adresse, 50 ct.
Bureau : 1, Temple-Neuf, 1
Vente au numéro aux kiosques, dépôts, etc.

Casier Postal

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

ANNONCES c. 8
Du canton.
La ligne ou son espace. . . . . 10 ct.
Prix minimum d'une annonce . . . 50 »
De la Suisse et de l'étranger :
15 cent. la ligne ou son espace.
1re insertion, minimum. . . . . fr. 1.—
N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.
Bureau : 1, Temple-Neuf, 1
Les manuscrits ne sont pas rendus

Les annonces de provenances étrangère et suisse (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne) sont reçues par l'Union des Journaux suisses pour la publicité (Union réclame). Bureaux à Lucerne et Lausanne.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
Imprimerie WOLFRATH & SPERLÉ
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX
IV 178
ABONNEMENTS payés à ce compte, 5 centimes en plus du prix du tarif d'abonnement.

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de NEUCHATEL

Vente de bois

Le lundi 16 novembre 1908, la commune de Neuchâtel vendra aux enchères les bois suivants situés dans sa forêt de Chaumont :

140 stères sapin.
40 » hêtre.
20 » chêne.
7000 fagots.
10 tas de perches.
3 tas de charronnage.
8 tas de piquets.
2 brancards.

Rendez-vous à 9 heures du matin, vers le transformateur de la Société d'électricité neuchâteloise aux Valangines.

Neuchâtel, 9 novembre 1908.

Direction des Finances.

COMMUNE de CRESSIER

Vente de bois

La commune de Cressier vendra par voie d'enchères publiques, aux conditions qui seront préalablement lues, le mardi 17 novembre 1908, les bois suivants situés dans la forêt communale de l'Encasse :

168 plantes sapin et épicéa mesurant 200 m³.
20 stères hêtre et sapin.
2100 fagots hêtre et sapin.
1 tas de perches.

Rendez-vous des miseurs à 9 h. ½ du matin, à Enges.

Cressier, le 12 novembre 1908.

Conseil communal.

IMMEUBLES

Tivoli-Serrières

A vendre une propriété comprenant une maison de rapport avec un beau jardin et deux sols à bâtir de 580 et 800 m². S'adresser Etude G. Favre et E. Soguel, notaires.

Bel-Air-Mail

A vendre dans une magnifique situation, un terrain de 570 m², à des conditions très favorables. — S'adresser Etude G. Favre et E. Soguel, notaires.

Immeuble à vendre à Colombier

A vendre de gré à gré la propriété de feu M. Louis Louba, située au quartier de Prélaz, à Colombier, et consistant en maison d'habitation de 10 chambres, poulailler et bûcher attenant, jardin et verger ; le tout, enclos de haies, est d'une superficie de 4909 mètres. Beaux ombrages. Proximité de la gare. Fontaine intarissable. Gaz. Assurance 38,700 fr. — Entrée en jouissance à convenir.

Pour visiter, s'adresser à M. G. Louba, Sombacour, et pour connaître les conditions, au notaire Jacot, à Colombier.

A vendre ou à louer tout de suite ou pour époque à convenir,

jolie petite villa à Draize (Vauseyon)

de 6 ou 8 pièces. — S'adresser à M. C. Enzen, Serre 5. c.o.

TERRAINS INDUSTRIELS

Enchères publiques

Le mercredi 25 novembre 1908, à 3 heures, à l'Hôtel de Ville, à

YVERDON

les terrains et constructions des anciennes « Usines et scieries de Clendy » seront vendus aux enchères.

Superficie totale 27,300m² divisés en 7 lots. Bloc réservé.

Emplacement unique pour chantiers, fabriques ou industries quelconques. Voie industrielle raccordée aux C. F. F.

Plan de parcellement, conditions de vente et tous renseignements en l'**Etude du notaire P.-L. Servien, à Yverdon.**

Immeuble à vendre au centre de la ville

Le samedi 28 novembre 1908 on exposera en vente par voie d'enchères publiques, en l'Etude de MM. Ed. Petitpierre & Ch. Hotz, notaires et avocat, à Neuchâtel, l'immeuble formant le n° 13 de

la rue de l'Hôpital

et mesurant 93 mètres carrés. Cet immeuble renferme huit petits appartements et un magasin. Pour renseignements et conditions, s'adresser en l'Etude

PETITPIERRE & HOTZ
Epancheurs 8

Enchères d'immeubles A CORNAUX

Le samedi 21 novembre 1908, dès les 7 heures du soir, à l'Hôtel communal, **Mme veuve Paul Quinche** et son fils, **M. Arthur Quinche,** exposeront en vente par voie d'enchères publiques, les immeubles qu'ils possèdent à Cornaux, désignés comme suit au cadastre :

1. **Art. 1453. Les Chignolets, champ de 1503 m²** (0,556 pose). Limites : nord, M. Hœberli ; est, M. E. Clottu ; sud, le chemin ; ouest, Mme Juan.

2. **Art. 1464. Les Crosats, champ de 3546 m²** (1,312 pose). Limites : nord, les enfants Isch ; est, Mme Droz-Matthey ; sud, M. H. Berger ; ouest, M. Carbonnier.

3. **Art. 1468. La Ronde Fin, pré de 1296 m²** (0,479 pose). Limites : nord, la commune ; est, M. Alph. Droz ; sud, les enfants Droz, M. Jean Isch ; ouest, Mme Droz-Matthey.

4. **Art. 748. Les Moranches, vigne de 393 m²** (1,11 ouvrier). Limites : nord, M. Alph. Droz ; est, enfants Favarger ; sud, M. A. Clottu ; ouest, M. S. Clottu.

5. **Art. 1461. Au Sarrecot, bois de 50 m.,** et **art. 1462. Au Sarrecot, vigne de 224 m²** (0,94 ouvrier). Limites : nord, enfants Robert-Droz ; est, Mme Schäffer-Probst et M. Arthur Clottu ; sud, M. A. Clottu ; ouest, le chemin.

S'adresser, pour les conditions de vente, au notaire **J.-F. Thorens,** à Saint-Blaise.

Vente d'une propriété avec magasin

Pour cause de départ de la localité, on offre à vendre de gré à gré, **dans un important village du Vignoble, une bonne maison d'habitation** comprenant 7 à 8 chambres, beaux locaux pour magasin et arrière-magasin ou entrepôt. Magnifique cave voûtée avec accès direct sur route. Porcherie, bûcher et place attenante. Excellent jardin. Eau et électricité. Assurance du bâtiment : 18,000 fr. Conviendrait pour boulanger, négociant, encaveur, industriel ou comme propriété d'agrément. Prix avantageux ; entrée en jouissance à convenir. **Etude Rossiaud, notaire, Saint-Aubin.**

A vendre à la rue de la Côte, une

parcelle de terrain

d'environ 200 m². S'adresser au n° 20, rue de la Côte.

Terrains à vendre en bloc ou par parcelles

1° Sur la route de la Côte, 9462 m², en un seul mas ;

2° Entre la route de la Côte et la route des Parcs, 2881 m², en un seul mas.

Superbe situation, vue étendue, magnifiques sols à bâtir, faciles à diviser.

S'adresser pour renseignements en l'Etude de Fernand Cartier, notaire à Neuchâtel, rue du Môle 1.

Domaine à vendre

A vendre, à l'Est de Neuchâtel, un domaine comprenant 24 poses de fortes terres. Maison bien entretenue. Grange et écurie pour 10 pièces de bétail.

Pour tous renseignements, s'adresser à Eugène Berger, greffier de paix, à Saint-Blaise.

Petite propriété à vendre

parcours tramway Neuchâtel-St-Blaise, 7 pièces, cuisine et dépendances. Grand verger et jardin. Vue imprenable, conditions très avantageuses. S'adresser à **M. E. Bonjour,** notaire, **Neuchâtel.** H6316N

Belle villa, bien située, 12 chambres, grandes dépendances, véranda et jardin, est à vendre ou à louer. Vue exceptionnelle.

S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

Deux immeubles

à vendre, entre Neuchâtel et Saint-Blaise, comprenant :

1° Maison de 7 chambres, cuisine, tonnelle et toutes dépendances, dégagement autour de la maison, d'une superficie totale de 520m². Vue superbe et imprenable.

2° Maison de 12 chambres, salle de bains, cuisine et grandes dépendances. Magnifique verger avec nombreux arbres fruitiers d'un bon rapport. Superficie 2813m². Accès direct au lac. — Conviendrait tout spécialement pour pensionnat.

S'adresser à MM. James de Reynier & Cie, à Neuchâtel.

Sol à bâtir

A vendre, **aux Parcs,** un beau terrain mesurant environ 4300 mètres carrés. Vue étendue et imprenable. Prix : **6 fr. le m².** Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Ed. Petitpierre et Ch. Hotz, notaires et avocat.

A VENDRE à Saint-Blaise

une vigne. Sol à bâtir, situé à Rougeterre et EsBassettéo. Articles 595 et 1619 du cadastre de Saint-Blaise, contenant 1630 m². Belle situation à l'entrée du village entre les routes cantonales, vue imprenable sur le lac et les Alpes. Arrêt du tramway. S'adresser en l'Etude du notaire J.-F. Thorens, à Saint-Blaise. c.o.

AVIS MORTUAIRES

Le bureau d'annonces de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* rappelle que le texte principal des avis mortuaires (signés) peut y être remis à l'avance, soit avant de se rendre au bureau de l'état-civil pour le jour et l'heure de l'enterrement. Cette information est alors ajoutée ensuite à la dernière heure (8 ¼ h. du matin).

ENCHERES

République et canton de Neuchâtel

VENTE DE BOIS

Le Département de l'industrie et de l'agriculture fera vendre par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, le

lundi 16 novembre 1908

les bois suivants situés dans la forêt cantonale du **Chanet du Vauseyon.**

40 billons sapin,
1 bille hêtre,
10 charpentes,
9 tas perches,
15 stères sapin,
1200 fagots.

Le rendez-vous est au Clédar du Chanet, à 9 h. du matin.

St-Blaise, le 10 novembre 1908.

L'inspecteur des forêts du 1er arrondissement.

A VENDRE

SOIERIES

Reçu, à des prix excessivement avantageux, des soies noires, blanches, couleurs, pour robes, blouses, etc., **ainsi que des coupons de soie, bonnes occasions. Mme Fuchs, Terreaux 3.**

Aloïs DURRER, tourneur

Ruelle du Port 4

Fabrication de petits meubles

Etagères à musique,	dep. Fr.	15.—
Etagères à livres,	» »	3.50
Etagères à coins,	» »	4.50
Séchoirs,	» »	3.—
Porte-cuvettes, 3 bras mobiles,	» »	1.50
Marche-pieds,	» »	1.50
Guéridons,	» »	12.—

Exécution prompte et soignée

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Beaux marrons de Naples

15 centimes la livre

MANGEOIRES

pour oiseaux à vendre. Magasin Ph. Wasserfallen, rue du Seyon, magasin Reber, bandagiste, faubourg de l'Hôpital.

A vendre tout de suite

2 jeunes vaches

dont une prête à vêler. S'adresser à M. J.-J. Jacot, à Coffrane.

Pour ébéniste

A vendre bons pieds de table à 65 cent. pièce chez Aloïs Durrer, tourneur, ruelle du Port 4, Neuchâtel.

Un sommier et une enseigne de magasin

à vendre. Faubourg du Lac 21, 3me.

Occasion

Un lot **caoutchoucs pour messieurs,** petits numéros 39-41, des **meilleures qualités, forts,** seront vendus au prix unique de

3 fr. 50

Articles garantis et de confiance.

Avantageux pour garçons et dames

Un petit lot de caoutchoucs pour dames à

2 fr. 50

Magasin de chaussures G. Pétremand
MOULINS 15, NEUCHATEL

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Gros harengs fumés

de la dernière pêche
à **5 centimes** la pièce

7 CADEAUX

pour 3 fr. (reprise garantie) : 1 auto à remontoir, 1 bateau à vapeur, 1 canon, 1 imprimerie, 2 boîtes de soldats de plomb, 1 livre d'images, 1 cadeau gratuit. — Hs. Dümlein, Bâle. Ue 15450 q

OUVERTURE GÉNÉRALE DE LA SAISON

Grands nouveaux Magasins AU LOUVRE

Rue du Seyon - X. KELLER-GYGER - **NEUCHATEL**

Nouveau choix sans précédent et sans pareil de Confections pour Dames

en tous genres. Modèles de toute dernière création

MANTEAUX — JAQUETTES

BLOUSES EN FLANELLE, COTON, LAINE ET SOIE, HAUT CHIC

Costumes tailleur, Jupes-robe, Jupons, Tabliers réforme, Tablier Kimono

Blouses laine Kit-Kat

TABLIERS DE SOMMELIÈRES BLANCS ET EN ALPAGA, CORSETS COUPE PARIS, SOUS-TAILLES, MATINÉES, CHEMISES ET CALEÇON

Boléros en laine - Jaquettes blanches de sport - Jerseys noirs

Pantalons réforme - Ceintures, grand choix

GRAND CHOIX DE MAGNIFIQUES FOURRURES POUR DAMES ET ENFANTS

BAS NOIRS, coton, sans couture, 1.45, en laine, dep. 1.50

Rayons de Hautes-Nouveautés pour Costumes et Robes

les mieux assortis en noir et en couleur

RAYONS SPÉCIAUX POUR LE DEUIL - LA MAISON SE CHARGE DE LA CONFECTION SUR MESURE

Nouvel envoi de Couvertures en laine grise, rouge et blanche

COUVERTURES JAQUARD, MAGNIFIQUES DESSINS

Tapis de lits - Tapis de tables lavables, laine, peluche et moquette, dernière nouveauté

Damas, Côté laine Cretonne et Crêpe meuble, simple et double largeur, en tous genres

CRIN ANIMAL - CRIN D'AFRIQUE - LAINE - CAPOK - FIBRE

Coutil pour fonds de duvet et pour matelas — Plumes et Edredon, le plus grand choix

LE PLUS GRAND CHOIX DE TOILES DE COTON ET FIL, SIMPLE ET DOUBLE LARGEUR, POUR LINGERIE ET DRAPS DE LIT

Pèlerines et Gilets de chasse (Spencers) pour messieurs et jeunes gens

CALEÇONS, CAMISOLES, CHEMISES CHAUDES EN FLANELLE, COTON ET CHEMISES JÆGER

Draps, Milaines, Retord (Grisettes), Oxford et Coutil pour chemises

Coutils et Finettes pour doublures - Molletons double pour lits

Milieux de salons dans toutes dimensions et qualités

Descentes de lits, superbes dessins -- Toiles cirées

Grand choix de Mouchoirs à carreaux, à fleurs et blancs, en fil et en coton

Voir les étalages, s.v.p. Voir les étalages, s.v.p.

PRIX EXTRA POUR OEUVRES DE CHARITÉ

Grands Magasins AU LOUVRE - X. KELLER-GYGER, Neuchâtel

La *FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL* en ville, 4 fr. 50 par semestre.

BONNETERIE

Epancheurs 2 - JEANNE GUYOT - Neuchâtel

Reçu un très grand choix de CORSETS provenant des meilleures fabriques françaises

Corset pratique	*depuis*	*1.75*
» *droit*	»	*3.50*
» *pour personnes fortes, lacés sur les hanches*	»	*5.75*
» *vrai droit, élégant*	»	*4.95*
» *tailleur*	»	*9.50*

Pendant le mois de novembre, il sera accordé un escompte de 10 % sur chaque corset.

Le magasin reste ouvert de midi à 1 heure.

Un bijou de la cuisine

et un **cadeau merveilleux** pour **toute famille** c'est

l'appareil automatique à cuire de Suzanne Müller

En usage par milliers Ue 15529 q

Préférable à tout autre appareil de ce genre. Se trouve en diverses grandeurs à la **Fabrique suisse d'appareils automatiques à cuire, S. A., à Zurich III.** Prospectus gratis et franco.

USINE DUMAS, à Romont (Fribourg)

Fondée en 1868

Spécialités :

Lames à plancher sapin et pitchpin **Lames à plafond** et boiserie, plinthes, soubassements, planchers bruts ciétés, planches, feuilles diverses, tras, liteaux, lattes. — **Prix avantageux.**

Voir la suite des « A vendre » aux pages deux et suivantes.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

ADMINISTRATION de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

A louer aux Parcs n° 12, logement de 3 chambres et dépendances.

S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8 rue Purry.

Dès maintenant

à louer au centre de la ville, une chambre et une cuisine. — Prix 22 fr. 50 par mois. S'adresser Etude G. Favre et E. Soguel, notaires.

5 pièces et dépendances

A louer immédiatement bel appartement de 5 pièces, Sablons 29, 2me étage. Belle situation, vue étendue. Chauffage central.

S'adresser Etude Fernand Cartier, notaire, Môle 1.

A louer, à l'ouest de la ville, pour époque à convenir, plusieurs logements de 3 et 4 chambres avec dépendances. — S'adresser bureau J. et A. Bura, entrepreneurs, Poudrières 23, de 1 à 3 heures après midi.

A louer, dès Noël, au Rocher, 2 chambres et dépendances. Etude Brauen, notaire.

Dès maintenant

à louer au Vauseyon, petit logement de deux chambres, cuisine et dépendances. Prix 22 fr. 50 par mois. S'adresser Etude G. Favre et E. Soguel, notaires.

A LOUER

Rue Pourtalès 7, pour le 24 juin 1909, un bel appartement de 4 pièces et dépendances.

S'adresser Etude Fernand Cartier, notaire, Môle 1.

Dès maintenant

à louer au Prébarreau, un beau logement de trois chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Etude G. Favre et E. Soguel, notaires.

A LOUER

au 24 novembre, 1 joli logement de 3 chambres et dépendances sur le parcours du tramway Saint-Blaise-Neuchâtel. — S'adresser à MM. Zumbach & Cie, Saint-Blaise.

A louer, pour Noël ou plus tôt si on le désire, à la Cassarde, un joli logement de 5 chambres et dépendances; gaz et électricité, balcon et terrasse; vue superbe. Prix: 50 fr. par mois. — S'adresser à M. J. Dubois-Tena, Cassarde 18. c.o.

On offre à louer sur les quais à l'Evole, et pour le 24 juin prochain, un bel appartement de 8 pièces et dépendances. Chambre de bain, buanderie, eau, gaz et électricité, chauffage central.

S'adresser Etude Guyot & Dubied, Môle 8.

A louer, Beaux-Arts 6 et Quai des Alpes, bel appartement de 7 pièces et dépendances avec tout le confort moderne. S'adresser pour visiter et traiter Etude Guyot & Dubied, Môle 8.

A louer tout de suite ou époque à convenir, joli logement de 2 chambres, cuisine, eau, gaz, électricité, dans villa tranquille, avec dépendances et grand jardin. Prix 25 fr. par mois. S'adresser avenue Beauregard 12, rez-de-chaussée, Cormondrèche.

A louer, rue de l'Hôpital, logement d'une grande chambre et cuisine. — S'adresser Etude G. Etter, notaire, rue Purry 8.

PESEUX

A louer pour Noël, logement de 3 chambres, chambre haute, galetas, cave, jardin, électricité. Prix: 26 fr. par mois. — Adresse: Mme Samuel Roulet, Boubin.

A louer **logements de cinq pièces,** chambre de bains, confort moderne, chambre de bonne. Petit Catéchisme. — Demander l'adresse du n° 371 au bureau de la Feuille d'Avis.

A louer, dès maintenant ou pour époque à convenir, un bel appartement de 4 pièces et dépendances; jouissance commune d'un jardin. — S'adresser Etude Guyot & Dubied, Môle 10.

PESEUX

A louer pour fin novembre ou époque à convenir, un logement de trois chambres, un cabinet, terrasse, eau, gaz, électricité, jardin, ombrage, soleil tout le jour. S'adresser quartier de la gare, chez M. Thorens.

A louer, rue du Château, logement de une chambre et cuisine. — S'adresser Etude G. Etter, notaire, rue Purry 8.

A LOUER

pour Noël prochain ou pour époque à convenir, rue du Môle, rez-de-chaussée de 5 pièces, cuisine et dépendances;

pour le 24 juin 1909, un appartement de 7 pièces, cuisine et dépendances, dans la partie Est de la ville. — S'adresser Etude Ph. Jacottet.

A REMETTRE pour tout de suite ou plus tard, appartement de 3 chambres, dépendances, jardin. — Demander l'adresse du n° 410 au bureau de la Feuille d'Avis.

A louer à

Monruz

en face de l'arrêt du tram, deux belles chambres mansardées, meublées ou non, ainsi qu'une grande cave voûtée. S'adresser à M. le consul Perret.

CORCELLES

A louer pour le 24 novembre prochain ou plus tard, un beau logement de 3 chambres, cuisine et balcon, cave, bûcher et jardin potager, eau, électricité. Belle situation, arrêt du tram devant la maison. — S'adresser à Paul Vermot, menuisier, Grand'rue 5, Corcelles. c.o.

A REMETTRE

tout de suite ou époque à convenir, à 7 minutes de la gare, beau logement avec balcon, 4 pièces, chambre haute et dépendances, gaz. Très belle vue. — S'adresser rue Fontaine-André 42, 2me, à gauche.

A louer en ville, dès Noël, un appartement de 6 chambres et dépendances, eau et gaz. S'adresser Côte 30. c.o.

A louer, rue du Château, deux chambres et cuisine. — Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A louer présentement ou pour époque à convenir, un logement de trois pièces, rue du Pertuis du Soc n° 4. Gaz et électricité, buanderie, séchoir et petit jardinet. S'adresser à M. A. Boguin-Bourquin, chemin du Rocher 15, de midi à 2 heures du soir. c.o.

Pour cause de départ, à louer tout de suite ou pour Noël, 2me étage de 4 chambres et dépendances, gaz, électricité; belle vue. Prix: 600 fr. S'adresser Poudrières 35, rez-de-chaussée. c.o.

A louer dès Noël ou plus tôt, joli logement, 5 chambres et dépendances, eau et gaz, rue des Terreaux, 840 fr. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

Pour cause de départ

à louer un bel appartement de 5 pièces et dépendances (gaz et électricité) avec jardin. — S'adresser Vieux-Châtel 15, rez-de-chaussée. c.o.

ÉVOLE

Beaux logements de 3 et 4 chambres à louer, Gaz, électricité, buanderie, séchoir. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A louer pour Noël, aux Parcs, un logement de trois chambres et dépendances. — Prix 36 fr.

S'adresser Sablons 21.

Route de la Côte. A louer tout de suite ou pour époque à convenir un **bel appartement** de **4 chambres** et dépendances, jouissant de tout le **confort moderne** et d'une **vue superbe. S'adr. Etude Petitpierre & Hotz, notaires et avocat.** c.o.

Peseux

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, logement de 3 pièces et dépendances. Eau, gaz, électricité. S'adresser Châtelard 14.

ÉVOLE

A louer, immédiatement ou pour époque à convenir, un grand appartement de **13 à 15 chambres** et dépendances. Issues sur deux routes. Tram. **S'adresser Etude Petitpierre & Hotz, notaires et avocat.** c. o.

A remettre, pour Noël prochain, un **bel appartement** de **4 chambres** et dépendances, situé rue Louis Favre. — **S'adresser Etude Petitpierre & Hotz, notaires et avocat.** c. o.

ÉVOLE

Logements de 8 chambres à louer. Gaz, électricité, buanderie, séchoir. — Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

Logement de 4 pièces, cave, chambre-haute, pour le 1er janvier prochain. S'adresser à Léon Martenet, à Serrières.

CHAMBRES

Chambre à louer à jeune homme rangé. Seyon 11, 3me.

Jolie chambre meublée, belle situation. Roc 2, 2me étage, à droite.

Jolie chambre meublée à louer. Prix 16 fr. Concert 2, 4me étage.

Chambre indépendante à louer. Rue Pourtalès 11, 4me.

A louer tout de suite une chambre pour ouvrier ou ouvrière seule. Faubourg du Lac 21, 3me.

Chambres meublées, belle vue, près de la gare. Vieux-Châtel 29, au 4me. c.o.

Chambre meublée avec balcon. Coulon 4, au 1er. c.o.

2 belles chambres au soleil Beaux-Arts 17, 1er.

Jolie chambre meublée, au soleil, pour une ou deux personnes. — Avenue 1er Mars 4, 1er à gauche. c.o.

Jolie chambre meublée, chauffage central, 20 fr. par mois. Villamont 29, 1er, à droite. c.o.

Chambre meublée, Balance n° 2, 2me étage, à droite. c. o.

Grande chambre meublée ou non, à louer. S'adresser ruelle Dublé n° 3, au 2me.

Très jolie chambre meublée, au soleil, chez Mlle Cattin, Escalier du Château. c. o.

Chambres meublées. Faubourg du Lac 21, 1er étage.

A louer tout de suite chambre meublée indépendante. — Place d'Armes 2, au 3me. S'adresser de midi à 2 heures ou après 7 heures.

ON DEMANDE A LOUER

au plus tôt, en ville ou aux abords immédiats, UNE VILLA ou UN GRAND APPARTEMENT de 10 à 12 chambres, possédant le confort moderne. — Faire les offres au bureau de MM. Petitpierre & Hotz, notaires et avocat, 8, rue des Epancheurs.

A louer une chambre meublée. Rue Saint-Maurice 6, 4me.

Chambre meublée, au soleil. — Terreaux 2, 2me.

Belle chambre bien meublée. Rue Louis Favre 30, 1er.

Chambre meublée. Passage Max Meuron 2, 1er à droite.

Jolie chambre meublée S'adresser à Mlle Isoz, magasin de cigares en face de la Poste.

A louer une belle grande chambre non meublée. — S'adresser Moulins 38, 1er. c.o.

Dès décembre jolie chambre, très bonne pension pour

monsieur

dans famille française. Pourtalès n° 10, 1er.

Jolie chambre meublée, Halles 5, 2me étage. c.o.

Belle chambre meublée, au soleil, pour monsieur. Salons 13, 1er. Mme Perrenoud. c.o.

Jolie chambre meublée. Ecluse 32, 4me. c.o.

Chambre meublée indépendante Faubourg de l'Hôpital 13, 1er. c.o.

Chambre et pension soignée. Beaux-Arts 19, 3me. c.o.

Belles chambres et pension

Faubourg du Lac 21, 2me étage. c.o.

Jolie chambre meublée, électricité. Ecluse 8, Le Gor. c.o.

Belles chambres meublées à 15 et 20 fr. Fg de la gare 21b, 1er. c.o.

Chambre meublée à louer. 16 fr. par mois. Musée 4, 3me étage à gauche. c.o.

Jolies chambres bien meublées ou non. Rue du Môle 3, 3me. c.o.

A louer une **jolie chambre** avec bonne pension. — Demander l'adresse du n° 187 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c.o.

Chambre et pension, Beaux-Arts 7, 1er. c.o.

LOCAT. DIVERSES

Occasion pour Coiffeur

à NEUCHATEL

A louer immédiatement sous la terrasse de Villamont, un beau local complètement neuf, soit magasin et arrière-magasin, dans lequel un coiffeur pourrait s'installer immédiatement.

S'adresser Etude Fernand Cartier, notaire, Môle 1.

Dès Noël

à louer au Prébarreau, un grand local comme atelier ou dépôt. — S'adresser Etude G. Favre et E. Soguel, notaires.

A louer grande cave. — Etude Brauen, notaire.

Cave avec grand bouteiller à louer pour Noël. Situation au centre de la ville. S'adresser Etude G. Etter, notaire, rue Purry 8.

A louer un local pour magasin, atelier ou petit logement. S'adresser Sablons 22. c.o.

Rue Louis Favre

A louer, immédiatement ou pour époque à convenir, **différents locaux** à l'usage **d'entrepôt, magasin, atelier, etc S'adresser Etude Petitpierre & Hotz, notaires et avocat.** c.o.

A louer pour Noël, à l'Evole, grand local pour atelier, entrepôt, etc.

S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

A louer **UNE SALLE** pour société et une chambre non meublée. S'adresser à M. César Jacot, successeur de M. Schilli, Place Purry.

A louer dès le 15 décembre deux locaux à usage d'atelier ou magasin situés au centre de la ville, 500 fr. — S'adresser Etude A.-N. Brauen, Hôpital 7.

LOCAL

A louer tout de suite, en ville, un local à l'usage de magasin ou entrepôt. Etude Guyot & Dubied, Môle 10.

DEMANDE A LOUER

Pour l'établissement d'un pensionnat de jeunes filles, on **cherche à louer**

une maison

moderne bien distribuée. Adresser offres sous M. 6018 Lz., à Haasenstein & Vogler, Lucerne.

On demande à louer dans le Vignoble neuchâtelois

une maison

avec jardin et verger, grange et écurie. Indiquer la contenance du terrain avec le prix. Demander l'adresse du n° 415 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande dans le haut de la ville, pour juin 1909,

logement

de 4 pièces, confortable avec chambre de bain. — Adresser les offres case postale 6088, ville.

OFFRES

Une jeune personne désire faire des travaux de ménage, le matin dès 9 heures ou l'après-midi. — S'adresser Moulins 32, 4me.

Demoiselle sérieuse, d'âge mûr, parlant allemand et français, connaissant la couture pour dame et la mode, et bien expérimentée dans le service d'hôtel et buffet, cherche place, soit 1re femme de chambre (voyagerait) ou auprès de dame seule, ou à défaut dans hôtel. Bonnes références. Ecrire à M. V. 417 au bureau de la Feuille d'Avis.

CUISINIÈRE

Une fille âgée de 25 ans (Suissesse allemande), demande à se placer dans une famille de Neuchâtel, **où l'on ne parle que le français;** elle est cuisinière, mais s'occuperait au besoin de tous les travaux d'un ménage. Prétentions modestes. — S'adresser à Philomène Vogel, hôtel de La Sauge (Vully).

VOLONTAIRE

Jeune fille de 15 ans, cherche place dans bonne famille pour apprendre le français et aider aux travaux du ménage. Adresser les offres à M. Ernest Rehmund, relieur, Soleure.

Jeune Allemande

19 ans, cherche place dans une bonne famille du canton de Neuchâtel. S'adresser sous Xc. 7101 Q. à Haasenstein & Vogler, Bâle.

PLACES

Jeune fille On demande tout de suite, pour une pension, une jeune fille robuste, sachant cuire. Moralité exigée. — S'adresser à M. Charles Surdez, Pension alimentaire, à Cernier.

Servante

On demande pour la ville une personne brave et honnête, pouvant s'occuper seule de tous les travaux d'un ménage de 3 personnes. Demander l'adresse du n° 431 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche pour Berne, pour le 1er décembre, une

JEUNE FILLE

honnête, sachant cuire et connaissant tous les travaux d'un ménage très soigné. Inutile d'écrire sans très bons renseignements. — S'adresser sous chiffres **N. 8478 Y. à Haasenstein & Vogler, Berne.**

On demande

un domestique

sachant traire et soigner le bétail. S'adr. à François Troyon, Colombier.

On demande tout de suite ou pour le 1er décembre, pour un monsieur seul,

UNE PERSONNE

de 30 à 40 ans, de toute confiance, munie de bonnes recommandations, sachant faire la cuisine et s'occuper de tous les travaux d'un ménage soigné. — Demander l'adresse du n° 425 au bureau de la Feuille d'Avis.

CUISINIÈRE

Une bonne cuisinière trouverait place tout de suite ou pour époque à convenir, dans famille de trois personnes. Références exigées. Gage: 40 à 45 fr. par mois. — Ecrire à case postale 204, La Chaux-de-Fonds.

Jeune fille ayant déjà du service est demandée pour les travaux du ménage dans petite famille. Demander l'adresse du n° 407 au bureau de la Feuille d'Avis. c.o.

On cherche une

Jeune Fille

de confiance, propre et active, aimant les enfants, comme aide dans tous les travaux du ménage. — S'adresser à Mme César Delachaux-Pattus, Saint-Aubin.

On demande pour Berne, pour le 1er décembre,

Une jeune fille

honnête et active, pour tous les travaux d'un ménage soigné. Bonnes recommandations demandées. Demander l'adresse du n° 418 au bureau de la Feuille d'Avis.

La Famille, bureau de placement, Treille 5, offre et demande cuisinières, femmes de chambre, sommelières et filles de ménage.

On demande pour tout de suite

UNE JEUNE FILLE

propre et active pour aider dans tous les travaux d'un ménage soigné. — S'adresser le matin à Mme Kuster, Colombière 5.

On demande

jeune fille

de 16 à 17 ans, pour s'occuper d'un enfant et pour aider au ménage. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. S'adresser boulangerie Muller, Kandersteg, Oberland.

On demande pour le 20 novembre

Femme de chambre

bien recommandée, parlant français, et au courant du service. Bon gage. — Adresser les offres avec certificats ou se présenter le matin à Mme Clerc-Lambelet, Plan 1.

EMPLOIS DIVERS

Jeune garçon, hors de l'école, désire place dans un hôtel comme

garçon d'office

S'adresser à l'hôtel Belvédère, Grindelwald, Oberland.

Ebéniste

Jeune homme demande pour tout de suite place dans bon atelier. — S'adresser sous initiales N. E. F., poste restante, Chézard (Val-de-Ruz).

Jeune homme de 20 ans, cherche place tout de suite chez un laitier ou comme

garçon d'office

S'adresser à la laiterie, rue Saint-Honoré 12, Neuchâtel.

JEUNE FILLE

sachant les deux langues cherche place de

Demoiselle de magasin

Demander l'adresse du n° 429 au bureau de la Feuille d'Avis.

Une bonne couturière

se recommande. — Rue de la Treille 11, 4me.

Un jeune homme

de 17 ans, cherche place comme garçon de peine, dans restaurant ou magasin à Neuchâtel ou environs. Demander l'adresse du n° 430 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune mécanicien

en possession de bons certificats cherche pour tout de suite une place dans la Suisse française où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. — S'adresser s. v. p. à **Gustave Waibel,** mécanicien **Seltisberg** près Liestal (Bâle-Campagne). H. 7272 Q.

Pâtissier

Bon ouvrier pâtissier cherche place jusqu'au 15 janvier. Demander l'adresse du n° 420, au bureau de la Feuille d'Avis.

Monteur capable

(serrurier), au courant des installations de courant faible et fort, de lumière et de force, ainsi que de tous les travaux à haute tension, demande place stable pour le 1er décembre 1908. Ecrire à U. O. 426 au bureau de la Feuille d'Avis.

UNE PERSONNE

bien recommandée demande des journées pour laver, récurer et nettoyage d'appartements. S'adresser Trésor 2, au 2me, à droite.

JEUNE HOMME

âgé de 17 ans (Suisse allemand) cherche une place, pour n'importe quel travail, avec facilité d'apprendre le français. Prétentions très modestes. — S'adresser à M. Isenschmitt, buraliste postal, à Ettiswyl, canton de Lucerne.

Bonne tailleuse

se recommande pour des journées et travail à la maison. S'adresser Neubourg 12, 3me, depuis 6 heures du soir.

Ouvrier abstinent

travaillant sur le bois cherche place ou emploi quelconque. — S'adresser chez M. Meier, café de tempérance, rue des Epancheurs.

Couturière

très expérimentée, se recommande pour ouvrage à la maison. Elle irait aussi en journée.

J. BUHLER, chez Mme Fuchs, Terreaux 3.

ON DEMANDE

pour **l'orphelinat du Prébarreau,** une sous-maîtresse capable de donner les leçons d'ouvrage et de diriger tous les travaux de la maison. Adresser les offres à Mme de Salis, Plota, Cassarde.

Un jeune homme allemand, 20 ans, parlant un peu le français, cherche place comme

garçon d'office

dans un bon café ou comme

garçon de peine

dans magasin ou laiterie. Entrée au Nouvel-an. Certificats et photographie à disposition. Offres à Anton Schnyder, Etoy (Vaud).

Comptable

expérimenté et très au courant des travaux de bureau d'affaires, cherche place stable dans administration, commerce ou Etude d'avocat et notaire. Entrée à convenance. Bons certificats à disposition. — Demander l'adresse du n° 375 au bureau de la Feuille d'Avis.

Voyageur

actif, sérieux, ayant clientèle faite, trouverait engagement pour le 1er février. Branche vêtements et chemiserie sur mesure, articles pour trousseaux. — Adresser les offres par écrit avec certificats sous **H 1495 M à Haasenstein & Vogler, Moutier.**

APPRENTISSAGES

On demande pour tout de suite une bonne

apprentie repasseuse

pour le neuf. S'adresser chez Mme Dumont, faubourg du Lac 21.

PERDUS

Perdu, mercredi soir, de la rue du Môle à la place Purry, ou dans le tram de 10 h. 40 jusqu'à Clos-Brochet, un

bracelet gourmette

en or. Le rapporter, contre récompense, au bureau de la Feuille d'Avis. 428

Egaré

Les personnes qui auraient recueilli éventuellement une chatte angora noire et blanche, sont priées d'en aviser le bureau de la Feuille d'Avis. 421

Une

chienne de chasse

est égarée; prière aux personnes chez qui elle pourrait s'être rendue, d'en aviser Louis Mathey, à Montmollin.

La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL hors de ville, 10 fr. par an.

A VENDRE

Joseph LAUBER et Ph. GODET

NEUCHATEL SUISSE

Partition piano et chant

Nouvelle édition

En vente chez

FŒTISCH FRÈRES S. A.

magasin de musique

TERREAUX 1

HUG & Cie

PIANOS

et

HARMONIUMS

9 et 11, Rue Pourtalès

Maison de confiance

Oignons à Fleurs

de HOLLANDE

Jacinthes depuis 20 ct. la pièce
Tulipes » 10 » »
Crocus de 5 à 10 » »
Narcisses et Tazettes de 15 à 25 ct. la pièce

ainsi que tous les autres bulbes et racines au plus bas prix:

Se recommande,

Ferdinand HOCH

marchand-grainier

8, Marché, Neuchâtel

Dans le même magasin toutes les graines pour nourrir les oiseaux, au plus bas prix.

Fromage de dessert

Brie
Camembert
Sarrasins
Coulommiers

CHARCUTERIE D'ALLEMAGNE

Gotha - Leberkäse
Trüffelwurst - Leberwurst
Mettwurst - Blutwurst
Lachsschinken
Jambon de Westphalie

J. HECKLE, comestibles

Place Purry 3

Téléphone 827

Nervosal

Dernière conquête dans le domaine médical. Recommandé par les médecins contre la

NERVOSITÉ

l'abattement, l'**irritabilité,** migraine, l'**insomnie,** les convulsions nerveuses, le tremblement des mains, suite de mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, la **névralgie,** la **neurasthénie** sous toutes ses formes, épuisement nerveux et la **faiblesse des nerfs.** Remède fortifiant, le plus intensif, de tout le système nerveux. Prix: 3 fr. 50 et 5 fr. — **Dépôt à Neuchâtel: Pharmacie A. Bourgeois.**

GRATIS

On vous envoie sur demande le

magnifique catalogue

de la grande

Maison de chaussures KURTH

NEUVEVILLE c.o.

Vermouth au Quina

à **1 fr. 20** le litre

Malaga au Quina

à **1 fr. 30** la bouteille

Au magasin de Comestibles

SEINET FILS

Rue des Épancheurs, 8

Téléphone 71

Belles Châtaignes vertes, choisies, 10 kg. à 2 fr. 30, 20 kg. à 4 fr. 50. (Ue 11982o)

Marrons, 10 kg. à 3 fr. 50, 20 kg. à 7 fr.

Belles Noix, 5 kg. à 2 fr. 70, 10 kg. à 5 fr., 20.

Pommes de table, 5 kg. à 2 fr. 50.

Le tout franco contre remboursement. — 100 kg. de Châtaignes à 12 fr. 50, et 100 kg. de Marrons à 40 fr. franco gare de Roveredo.

ROBERT MARTIGNONI, **Roveredo** (Grisons). c.o.

AROME MAGGI

avec la Croix-Etoile

Produit par excellence pour relever la **saveur** des **potages fallbles** et **des sauces claires.** Il ne devrait manquer dans aucun ménage. Nouvellement arrivé chez Charles Guillet, rue de Gibraltar.

Rod. Urech

Faubourg de l'Hôpital 12

NEUCHATEL

VINS de TABLE — Vins fins

VINS DE NEUCHATEL

Bonne qualité - Prix modérés

Grand choix

d'instruments à cordes: mandolines, guitares, violons, zithers, etc. Facilité de paiement.

Mlle Muriset, Orangerie 2.

Spécialités d'Articles

pour

Hôtels, Restaurants et Particuliers

Services de tables, plateaux, etc., en nickel et argentés de toutes formes et dimensions. — Réparations et réargentures. — Porte-journaux et tapis à cartes, brevetés.

P. DALEX, Ecluse 7

Représentant de la plus grande manufacture d'Europe. Album illustré de 3000 planches à disposition. — **Téléphone 349.** c.o.

Commerce de vins

Vase à vendre, de 11,000 litres, en parfait état, avine en blanc. Prix **800 fr. — S'adresser à Haasenstein & Vogler** sous chiffre **H 6170 N.**

DEM A ACHETER

Homme marié

30 ans, **prendrait** au comptant, **la suite** d'un bon petit commerce, rendement prouvé, à défaut s'intéresserait. — Offres sous Hc 8330 à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

AVIS DIVERS

Pension et chambres

pour demoiselles ou jeunes gens. Belle situation, sur le parcours du tramway Place-Purry-Serrières. Vie de famille, intérieur agréable. Bonne pension. Prix 80 à 90 fr. par mois. Occasion d'apprendre le français. Demander l'adresse du n° 432 au bureau de la Feuille d'Avis.

Grande Salle des Conférences

Jeudi 19 novembre 1908

à 8 h. du soir

PREMIÈRE SÉANCE

de

Musique de chambre

PROGRAMME

Quatuor en mi bémol maj. . . Mozart
pr instruments à cordes.
Prélude, Choral et Fugue . . . Franck
pour piano.
Trio en si bémol maj., op. 97. Beethoven
pour piano, violon et violoncelle.

Abonnements: 7 fr. 50. - Entrée: 2 fr.

Billets en vente au magasin de musique de Mme Meystre, rue Saint-Honoré, et le soir de la séance à l'entrée.

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

LIVRAISON

dos

pommes de terre

Les commandes ont été si nombreuses qu'il nous faut trois semaines pour les livrer toutes. Pour certains quartiers, la livraison durera encore une dizaine de jours; nous prions donc les intéressés de patienter. Ceci dit pour répondre aux questions qui nous sont souvent posées ces jours-ci.

Nous ne pouvons plus accepter de nouvelles commandes.

Hôtel du Raisin

Tous les samedis soirs:

SOUPER AUX TRIPES

MENU

Potage au tapioca
Tripes nature
Sauce mayonnaise et vinaigrette
Pommes
Tripes à la mode de Caen
aux pieds de porc
Fromage — Fruit

1 fr. 50 sans vin

A TOUTE HEURE:

ESCARGOTS - FONDUE

CHOUCROUTE AVEC COCHONNADE

H. CASPARI-SOTTAZ

Bon piano

à louer. S'adresser avenue de la Gare 4, au 2me à gauche, entre 1-2 heures.

PALAIS DUPEYROU

Salle du Grand Chêne

EXPOSITION

des œuvres de **L. GIANOLI,** artiste peintre

du 15 au 29 novembre (le jeudi 19 excepté), de 10 h. à 5 h.

ENTRÉE LIBRE

BANQUE FONCIÈRE DU JURA - BALE

Capital entièrement versé Fr. 8,000,000.—
Fonds de réserve ordinaire » 1,600,000.—

Nous cédons, jusqu'à nouvel avis, nos **OBLIGATIONS 4 1/4 %, Série F.** *dénonciables au plus tôt pour le 5 juillet 1918, au cours de* **99 1/2 %,** *plus prorata d'intérêt. Nous accepterons en paiement selon nos convenances des obligations remboursables sous décompte réciproque des intérêts.* M Ue 15546 g

ECZÉMA, DARTRES

L'établissement «Vibron», à Wienacht, m'a traité par correspondance pour un eczéma et les dartres purulentes, dont je souffrais, et m'en a guéri; je lui en exprime mes vifs remerciements. Véronique Kinzelmann.

Pièce légalisée par Bader, maire, Sonderbuch (Oberamt Münsingen, Württemberg), le 18 juin 1908. Adresse: **Institut médical «Vibron», à Wienacht, Rorschach. L'établissement est dirigé par un médecin suisse expérimenté et diplômé.**

Restaurant de la Grappe - Hauterive

DANSE

Dimanche 15 novembre — Bonne musique

Restaurant Prahins

VAUSEYON

Dimanche 15 novembre 1908

DANSE

HOTEL DU VIGNOBLE - PESEUX

Pour la première fois

SAMEDI et DIMANCHE 14 et 15 NOVEMBRE

GRANDS CONCERTS

par l'excellente troupe **P. WOUERS** des grands concerts de Paris.

PROGRAMME NOUVEAU, VARIÉ, DE BON GOUT

DIMANCHE, dès 3 heures, MATINÉE

ENTRÉE LIBRE — ENTRÉE LIBRE

MAISON FONDEE EN 1879

MAGASIN de CHAUSSURES
C. BERNARD

Rue du Bassin - NEUCHATEL

La plus grande spécialité de

Chaussures suisses

provenant directement des fabriques
S. A. C.-F. BALLY
S. A. STRUB, GLUTZ & Co

CHAUSSURES PINET

GRAND ASSORTIMENT
de
Bottines fortes à doubles semelles
pour Dames, Messieurs, Fillettes et Enfants
Immense choix dans les meilleurs genres et chaussant très bien

Chaussures fortes
pour ouvriers et la campagne
Articles en feutre et drap, lisières, socques, semelles, etc.

CAOUTCHOUCS
russes, anglais et américains
Crème pour l'entretien des chaussures

Prix très modérés

Réparations promptes et bien faites

ESCOMPTE 5 %

Se recommande, *C. BERNARD*

GRANDE BLANCHISSERIE NEUCHATELOISE, S. Gonard & Cie, MONRUZ-NEUCHATEL

USINE A VAPEUR

Service à domicile — Téléphone — Travail très soigné

TARIF POUR LINGE DE FAMILLE — NOVEMBRE 1908

CE PRIX-COURANT ANNULE LES PRÉCÉDENTS

LINGE D'HOMME:		LINGE DE FEMME:		LINGE DE MAISON:	
Chemises de jour, sans col	depuis 35	Chemises de jour	depuis 15	Draps	depuis 15
» » avec col	» 40	» de nuit	» 25	Taies d'oreillers, sans boutons	» 8
» » non amidonnées	» 30	Pantalons	» 15	» » avec »	» 10
» » de travail	» 25	Cache-corsets	» 10	Traversins, sans »	» 8
» de nuit, sans col	» 20	Sous-tailles	» 20	» avec »	» 10
» » avec col	» 25	Camisoles coton	» 20	Fourres de duvet, sans »	» 20
» de flanelle	» 40	» laine	» 30	» » avec »	» 25
Plastrons, sans col	» 20	Bas de coton, la paire	» 10	Nappes	» 20
» avec col	» 25	» de laine, »	» 15	Serviettes à thé	» 5
Faux-cols, droits, repassage à neuf	» 10	Mouchoirs	» 5	» de table, la pièce 10, la douz.	» 60
» doubles » »	» 15	Serviettes	» 10	Linges de toilette, » 10, »	» 60
Manchettes, la paire » »	» 20	Matinées, mantelets	» 20	» éponge, la pièce	» 10
Chaussettes, »	» 10	Blouses	» 60	Essuie-mains, la pièce 10, la douz.	» 60
Camisoles coton	» 20	Jupons, non empesés	» 30	Linge de cuisine, » 10, »	» 60
» laine	» 25	» empesés	» 70	Tabliers de cuisine	» 10
Caleçons coton	» 25	Tabliers fantaisie	» 15	» blancs	» 15
» laine	» 30	Fourreaux	» 30	Tapis de lit	» 50
Gilets blancs	» 50			Couvertures de laine et rideaux, suivant travail.	
Pantalons blancs, toile	» 1.—				
» » laine	» 1.20				
Vestons	» 40				

NOUS GARANTISSONS LE LINGE ABSOLUMENT SEC EN TOUTE SAISON

Nous nous réservons le droit d'augmenter les prix ci-dessus si le linge est exceptionnellement sale ou s'il est demandé dans un très court délai.

Nous prions instamment les personnes qui nous donnent du linge à blanchir, de joindre à l'envoi la liste des objets qu'ils nous remettent; nous déclinons toute responsabilité pour les objets qui ne seraient pas inscrits sur la liste.

TOUTES NOS FACTURES SONT PAYABLES COMPTANT

ARRANGEMENTS SPÉCIAUX POUR PENSIONNATS ET GRANDES FAMILLES

Demandez le PRIX-COURANT illustré — Demandez le PRIX-COURANT illustré

"Swan"

Le plus simple et le meilleur des Porteplumes-Réservoir
Dépôt à la Papeterie
F. BICKEL-HENRIOD
en face de la Poste, Neuchâtel

COMBUSTIBLES
Martin Sigrist
Rue de l'Hôpital 19 - Neuchâtel

Bois bûché.
Houille lavée.
Coke Ruhr et gaz.
Anthracite belge, 1re qualité
Briquettes de lignite

Livraison consciencieuse à domicile

Téléphone 167 c.o

Occasion exceptionnelle

Grand Magasin de Corsets
Mme SÜTTERLIN-VOGT
Grand'rue 9 - NEUCHATEL - Seyon 18

Pour faire place à un nouvel envoi, je mettrai en vente, dès ce jour, **plusieurs séries de CORSETS, bonnes formes, droits devant, avec un**

rabais de 20-30 %

Les dames de la ville et des environs sont priées de profiter de cette occasion favorable.

Paiement au comptant

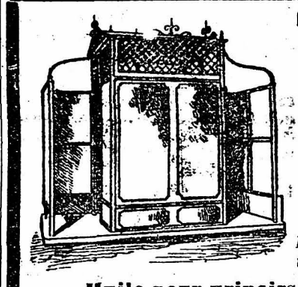

Th. WILD
Rue Louis Favre 23
NEUCHATEL

Urinoirs à huile
système Th. Wild
pour Casernes, Collèges, Hôpitaux, Hôtels et Restaurants.

Huile pour urinoirs, en gros et en détail

TRAVAUX de FERBLANTERIE en BATIMENTS
Appareillage d'eau
Installations de bains et buanderies
Appareils sanitaires, W.-C. et lavabos

TÉLÉPHONE — SE RECOMMANDE

PORTEPLUMES
à réservoir
Beau choix de bons modèles des meilleures marques:
Moore, Parker, Watermann Swan, DeLaRue, etc.
Chez H. BISSAT, papeterie
Faubourg de l'Hôpital 5

DÉPOT DES REMÈDES
ÉLECTROHOMÉOPATHIQUES AUTHENTIQUES
de M. le comte Mattoï, chez Mme L. Frech, rue du Môle 1, 2me. c.o.

Station d'essais viticoles d'Auvernier

Les achats de **bois américains** devant être faits incessamment, les viticulteurs et pépiniéristes sont invités à indiquer, jusqu'au **20 novembre** au plus tard, à la direction soussignée, le nombre de mètres de chaque variété qu'ils désirent obtenir au printemps prochain pour leurs pépinières. H 6365 N

Direction de la station d'essais.

TRAVAUX EN TOUS GENRES
A L'IMPRIMERIE DE LA *FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL*

A vendre
jouet d'enfant
bien conservé, chèvre poil naturel avec balançoire. — Demander l'adresse du n° 419 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre ou à échanger contre du fourrage, 600 pieds de
bon fumier
de cheval. S'adresser Clos de Serrières 13.

20 FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

LA CLÉ DU ROI

PAR

CLAIRE DE NESTE

De temps à autre, la nageuse agitait son mouchoir au-dessus de l'eau pour attirer l'attention. Mais était-elle aperçue? elle se le demandait avec angoisse.

La barque allait toujours de sa même allure tranquille. Non sans doute on ne la voyait pas. Elle commençait à se sentir lasse; un léger vertige la prit, bientôt dissipé, il est vrai. Mais la barque s'est arrêtée un instant, la jeune fille reprend courage: pas de doute, on l'a vue, on l'attend peut-être. Elle agite de nouveau son mouchoir, frénétiquement. Cette fois on rame; oui, l'on vient vers elle de son côté.

Ah! si elle peut être parmi ces gens, pêcheurs ou contrebandiers, peu importe, elle es fera vite filer vers l'Espagne. Elle a de l'argent, elle leur en donnera sans compter, tout s'il le faut.

Et elle nage plus vite encore. Soudain elle frémit: la barque paraît s'éloigner, oui, elle s'éloigne, s'éloigne rapidement. Vainement elle agite de nouveau son mouchoir, vainement, rassemblant toutes ses forces, elle nage désespérément, ramant avec vigueur de tous ses membres. Elle va, vite, portée en quelque sorte vers le large par la mer, qui se retire.

Mais la voile file, maintenant avec une telle rapidité que malgré les efforts de la nageuse, elle n'est plus bientôt à son regard qu'une tache, puis qu'un point blanc, à peine visible sur l'infini bleu.

La malheureuse fille s'arrête un instant, interroge éperdûment l'horizon: pas d'autre voile, rien que le désert des petites vagues monotones, d'un bleu glacé de blanc! rien sur la côte non plus! La falaise découpe sur le ciel ses arêtes sombres.

Elle sent ses forces décroître. Ses membres s'engourdissent. Elle se raidit en un suprême effort. Elle ne veut pas mourir! A terre, c'est l'arrestation d'abord, la prison ensuite. N'importe c'est la vie encore.

Et elle parvient à nager durant quelques instants vers la côte. Mais un nouveau vertige l'a saisie, plus violent, ses membres se détendent, et brusquement elle disparaît sous les vagues bleues glacées de blanc.

Le lendemain, de très bonne heure, Bernard étant allé sur la côte pêcher les crevettes, qui y abondent, revint tout effaré au château. Il avait trouvé en un creux de la roche, tapissé de sable, le cadavre de l'infortunée lectrice, les membres raidis, le visage convulsé.

XXIII

Huit jours s'étaient écoulés depuis l'acquittement d'Alligorry.

Gracieuse ne s'était pas encore habituée à sa joie; elle revivait sans cesse ce moment où elle avait appris la nouvelle heureuse et si peu espérée. C'était le soir, vers les sept heures et demie, chez Caticha, où elle avait passé l'après-midi. La suspension de cuivre, très haute, éclairait la vaste pièce. Dans un coin, Piarrech, taciturne, la tête dans les mains, laissait parfois échapper de sa poitrine un long soupir, Domenica, l'aînée des fillettes, pleurait silencieusement près de la table, tandis que Caticha demeurait pensive, les yeux secs, mais brûlants des larmes déjà versées.

Comme elle allait se retirer, on frappa à la porte de la rue. Piarrech alla ouvrir; il rentra bientôt, apportant un télégramme. Caticha s'en saisissait brusquement, mais sa main tremblante ne parvenait pas à l'ouvrir.

— Lis! disait-elle enfin à son fils.

C'était la dépêche du colonel annonçant l'acquittement de Michel. Et c'avait été alors, après la lecture, un silence de quelques secondes, suivies d'exclamations et de larmes de joie.

Dès le lendemain, Michel était de retour. Sa mère et le colonel étaient allés à sa rencontre à la gare de Saint-Jean-de-Luz. Gracieuse elle, l'attendait avec ses frères et ses sœurs réunis tous pour la grande joie de le revoir. Elle était toute vibrante d'impatience.

Enfin! le voilà! On a ouvert la porte de la rue, il entre. Après les nombreux baisers échangés, Gracieuse avait mis ses deux mains dans les siennes; mais, trop émue, elle n'avait pu articuler une parole, et cependant son cœur était si plein! plein de tant de choses, et qui se résumaient en une seule: sa reconnaissance, sa gratitude infinie. La causerie devenait générale d'ailleurs; puis chacune des fillettes voulait accaparer pour elle le grand frère, si aimé, si longtemps absent. Et Gachoucha n'avait pu dire encore les choses intimes qui l'oppressaient toute. Elle regardait son cousin en silence. Il lui paraissait tout changé, plus homme, et comme développé, grandi.

Ce n'était point une illusion. Chez le jeune artiste, la personne physique, en retard, avait pris sa revanche ces derniers mois, malgré les chagrins endurés. Mais elle avait une autre impression encore: il était plus grave, semblait-il, comme s'il eût gardé en tout lui-même un reflet des douleurs souffertes.

Le colonel parlait de se retirer avec Gracieuse pour laisser Michel se reposer et causer plus librement avec les siens. Celui-ci ne cherchait pas à les retenir, et la jeune fille s'en allait avec le regret de ne l'avoir point remercié comme elle l'aurait voulu. Mais elle prendrait sa revanche. Il reviendrait à la villa, souvent, comme autrefois, plus encore peut-être.

Il l'aimait, oui, cela n'était pas douteux. Fallait-il qu'il l'eût aimée pour se dévouer ainsi! Il le lui dirait, et bientôt sans doute. Mais elle? comme elle l'aimait aussi! Elle avait aimé le comte Gaston, elle l'avait cru du moins. Maintenant cet amour passé lui semblait n'avoir été qu'une vague tendresse dont le souvenir lui était importun aujourd'hui. Et, de même que la plupart des femmes qui, de ce que l'amour nouveau ne ressemble pas à ceux qui l'ont possédé, en concluent qu'elles n'ont point aimé encore, elle eut affirmé elle aussi en toute sincérité qu'elle aimait pour la première fois.

Quelques jours plus tard, tandis qu'elle brodait au coin du feu, et que le colonel lisait son journal, Brimard apporta une carte.

— Le marquis! s'écria le vieil officier, se levant.

Il allait à la rencontre du visiteur, qui arrivait appuyé au bras d'un domestique. Les deux vieux amis, aussi émus l'un que l'autre, s'embrassèrent cordialement. C'était la première fois qu'ils se revoyaient depuis que le colonel avait cessé d'aller au château de Bordaberry.

Gracieuse et son père s'informaient bien vite de la santé de leur hôte. Un peu fatigué d'abord par son voyage précipité de Paris à Pau, il était remis maintenant, et il pourrait continuer à se traiter au château même.

Enfin, on s'entretint du vol de la Clé du Roi, des divers incidents, du procès, du dévoûment de Michel.

— C'est beau! ce qu'il a fait ce garçon-là, dit le marquis. Tu peux être fier d'un tel neveu.

Gracieuse rougit de plaisir.

— Mais, poursuivait le vieillard, venons à ce qu'est le principal objet de ma visite. Ma sœur et mon neveu ont eu des torts envers vous, ma chère Gachoucha, et par suite ont gravement contristé votre père. Je pourrais leur chercher des excuses, invoquer le concours des circonstances fâcheuses qui devaient les conduire à agir comme ils l'ont fait. J'aime mieux faire appel tout simplement à votre indulgence à tous deux et à l'amitié qui nous unit depuis si longtemps. Au reste, je ne fais que les devancer. Si vous le permettez, ils viendront dès demain vous exprimer tous leurs regrets.

Un silence suivit, durant lequel le colonel, les sourcils froncés, mâchonnait sa moustache.

— Chère Gracieuse... reprenait M. de Fonneuve, d'un ton de prière.

— J'ai tout oublié, Monsieur, dit avec élan la jeune fille.

Et se tournant vers le colonel:

— Je t'en prie, père.

— Soit! dit brusquement le vieux soldat, en tendant la main à son ami.

Le surlendemain la baronne, accompagnée de Gaston, se présentait à la villa Andéria. Majestueuse dans sa robe de brocart, avec ses belles coques de cheveux blancs, entourant son front noble, elle fit au salon une entrée plutôt triomphale. Toutefois elle présenta ses excuses et celles de son neveu en termes discrets mais sentis. Le colonel et sa fille les acceptèrent bien vite, et se hâtèrent de détourner la conversation.

On causa avec la même cordialité et la même aisance que si l'on se fût quitté la veille dans les meilleurs termes. Avant de partir, la baronne pria le colonel et sa fille de venir déjeuner au château à la fin de la semaine. Comme ils semblaient hésiter, elle leur laissa entendre qu'un refus lui ferait croire qu'ils avaient quelque arrière-pensée. Ils s'empressèrent alors d'accepter.

Le samedi suivant, en effet, Gracieuse et son père se rendaient au château de Bordaberry. Mais si le colonel éprouvait un vif contentement il n'en était pas de même de Gracieuse. Ce parc ombreux, cette riche demeure, où elle avait été heureuse et confiante autrefois, où elle s'était sentie chez elle en quelque sorte, semblaient lui être devenus étrangers sinon hostiles.

Gaston, ravi de la réconciliation, avait donné à la salle à manger un air de fête. La vaste pièce, austère et triste d'ordinaire, avec son plafond sombre à caissons sculptés, haut comme la voûte d'une chapelle, ses tapisseries anciennes aux tons fauves, s'égayaient des lueurs claires des riches pièces d'argenterie et des fleurs cueillies à profusion dans la serre, et dont Gaston avait empli les surtout de Saxe.

Le jeune comte, assis auprès de Gracieuse pendant le déjeuner, se montra plus élégant causeur et plus aimable que jamais. Gracieuse n'était plus la jeune fille au charme inconscient; la souffrance l'avait mûrie, et elle avait cette incomparable séduction que donne la vie quand elle a passé meurtrissant une âme sans en ternir l'adorable pureté. Il se disait que jamais encore elle ne lui avait été aussi chère, et un grand souci le tenait.

Michel s'était dévoué étrangement pour elle. Il l'aimait lui aussi, c'était certain. Mais Gracieuse, l'aimait-elle? Elle avait pour lui, de la reconnaissance, une bonne amitié, et peut-être aussi de l'amour.

Elle lui paraissait distraite, indifférente aujourd'hui, Gachoucha. Ah! il voulait savoir. Gaston, comme beaucoup d'indolents, avait des instants où ses passions s'avivaient en raison même des contrariétés subies.

Dans l'après-midi, tandis que le colonel causait avec son oncle et sa tante, il voulut se ménager quelques instants de tête à tête avec la jeune fille. Elle l'évita adroitement. Les paroles aimables de Gaston, ses sous-entendus de tendresse, qui l'eussent ravie quelques mois plus tôt lui causaient maintenant un ennui, un malaise. Il lui paraissait autre, lui aussi. Ainsi est-il arrivé à plus d'une; ce sont mêmes traits, même regard, même sourire, et ce n'est plus Lui cependant: l'amour jadis projetait son magique rayon, auréolant l'idole; malicieux, il l'a retiré aujourd'hui.

D'autre part, Mlle Hirigoyen était fort soucieuse. Michel n'était venu qu'une seule fois à la villa depuis son retour, encore c'avait été en passant, et s'était-il, malgré les instances de son oncle, arrêté quelques minutes à peine. Gracieuse allait chez lui le plus souvent qu'elle l'osait, inventant des prétextes. Elle le trouvait indifférent ou distrait; le plus souvent elle ne le voyait même pas. Cependant il était, lui disait Caticha, dans la chambre qui lui servait d'atelier, occupé à dessiner ou à peindre. Il l'entendait. Pourquoi n'accourait-il pas, ainsi qu'autrefois, la main tendue, le sourire aux lèvres? Peut-être ne l'ai-je pas assez remercié, finit-elle par se dire; peut-être me trouve-t-il ingrate. Et bravement un jour qu'elle était chez lui elle avait frappé à sa porte. Penché sur sa table il dessinait, près de lui Yanette délayait des couleurs dans un godet. Elle avait pris la chaise qu'il lui avait offerte, mais elle ressentit un cruel embarras, ne sachant comment dire pourquoi elle était venue. Elle parlait du dessin qu'il faisait.

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

Grand Bazar Parisien

RUE DE LA TREILLE

GRAND ASSORTIMENT DE

BONNETERIE

laine et coton - Bas - Chaussettes - Camisoles - Boléros - Pantalons
Combinaisons pour enfants - Châles et Echarpes
Guêtres - Brassières et Articles pour bébés - Gilets de chasse

Ganterie de laine - Gants de peau - Gants fourrés, etc.

GANTS LONGS POUR SOIRÉES

Ceintures de dames, beaucoup de nouveautés - Cols - Jabots - Jarretelles

ARTICLES DE TOILETTE

Peignes nouveauté pour coiffures de dames - Crêpons - Parfumerie fine des meilleures marques — Brosserie fine

BEAU CHOIX DE CORSETS FORMES DROITES

Nouvelles formes de CORSETS fourreaux

enveloppant les hanches et spéciaux pour costumes tailleur

GRAND CHOIX DE FOURRURES

aux prix les plus avantageux

Magasin GUSTAVE PARIS

Les confections de la saison qui restent en magasin seront vendues à très bas prix.

MAGASIN

D. BESSON & Cie

8, PLACE DU MARCHÉ

Seau et Broc de toilette

émail gris, blanc marbré et fantaisie

ARTICLES SOIGNÉS

Escompte 5 % au comptant

FIDES?

GOUTEZ-LE!

C'est le véritable et le

MEILLEUR COGNAC

GARANTI PUR PAR L'ETAT

DÉPOSITAIRE

M. Cosimo ZULLO, vins en gros

Rue des Moulins, NEUCHATEL

ARTICLES D'HIVER

SOUS-VÊTEMENTS EN TOUS GENRES

Blouses - Jupons - Bérets - Ganterie - Laine

ARTICLES POUR BÉBÉS

Cols fourrure, Nouveautés - Corsets

Grand choix et prix très modérés au

Magasin SAVOIE-PETITPIERRE

CAOUTCHOUCS

russes, anglais, américains

dans les meilleures qualités et les formes les plus modernes

SNOW-BOOTS

en plusieurs modèles et hauteurs

Caoutchoucs bruns

pour Dames, Messieurs et Enfants

SPÉCIALITÉ

Caoutchoucs pour talons Louis XV

CAOUTCHOUCS RÉCLAME

pour Dames 2.75
pour Messieurs 3.95

Contre les glissades

article spécial à grosses rainures pour Dames et Messieurs.

G. PÉTREMAND, Moulins 15, NEUCHATEL

Baume Saint-Jacques

de G. TRAUTMANN, pharmacien, Bâle

✚ Marque déposée ✚

Remède souverain pour guérir toute plaie ancienne ou nouvelle, **ulcérations**, brûlures, **varices**, pieds ouverts, éruptions, eczémas, **dartres**, hémorrhoïdes, engelures. Prix **1.25** dans toutes les pharmacies. Dépôt général H 6080 Q

Bâle, Pharm. St-Jacques

Neuchâtel, Pharmacie Bourgeois.

Horlogerie-Bijouterie

ARTHUR MATTHEY

Rue de l'Hôpital, Bas des Terreaux

Régulateurs
Pendules
Réveils
Montres
Chaînes
Bijouterie

Beau choix dans tous les genres

Orfèvrerie argent

ORFEVRERIE métal argenté

ALLIANCES

Garanties - Prix modérés - Réparations

A la Ménagère

2, Place Purry, 2

GRAND CHOIX de

BROSSES de TOILETTE

Brosses ménagères *et en tous genres*

DÉCROTTOIRS

Brosses américaines

pour tapis

Atelier pour la fabrication et la réparation de la brosserie.

Escompte 5 % au comptant

CONFISERIE EICHENBERGER, Traiteur

12, Seyon, 12

Tous les samedis dès 6 h. du soir

Tripes à la mode de Caen

Tripes à la Richelieu

CIVET DE LIÈVRE

Poulets rôtis — Aspics de foie gras

Se recommande.

Demandez le

Savon-Rutli

Extra pur, économique

Ne contient ni chlore, ni éléments nuisibles

En vente dans tous les magasins suivants:

R. von Almen, F. Bahon, Dagon-Nicole, Favre frères, F. Gaudard, Louis Guillet, Huguenin-Robert, Jules Junod, R. Lüscher, Henri Matthey, E. Morthier, E. Perrenoud, F.-A. Prysi, F. Rampone, Rougemont-Trisoglio, Société de Consommation, E. Wulschleger, A. Zimmermann.

Kuffer & Scott
NEUCHATEL
Linge de maison
Linge de corps
Trousseaux

Kuffer & Scott
NEUCHATEL
RIDEAUX - STORES
Brise-Bises

Kuffer & Scott
NEUCHATEL
CHEMISIERS
Cols et Manchettes

Kuffer & Scott
NEUCHATEL
ARTICLES POUR BÉBÉS
Layettes

LAMES SAPIN

Toujours grande quantité en magasin de lames de la

Parqueterie d'Aigle

CHEZ

Gustave MENTH, représentant

NEUCHATEL

TÉLÉPHONE

W. SCHMID

Place Numa Droz — Rue Saint-Honoré

FOURNEAUX

divers systèmes

Grilles à houille - Garnitures de cheminées

Eclairage électrique

Très grand choix de Lustres pour salons, bureaux, salles à manger. Appliques, Lampes de table fixes et à bascule, Lampes de piano, Abat-jour, etc.

La maison se charge des installations complètes

Prix modérés

3 % d'escompte au comptant

CARTES DE VISITE EN TOUS GENRES

à l'imprimerie de ce journal.

Charcuterie fine

AU DETAIL

Jambon cru et cuit
Lachsschinken
Bœuf séché des Grisons
SALAMI DE MILAN
Saucisson de Lyon
Saucisson de Gotha
Blutwurst — Mortadelle
Au magasin de Comestibles

SEINET FILS

Rue des Épancheurs, 8

Téléphone 71

OCCASION

A vendre un beau **mobilier de salon Louis XV,** bois palissandre, comprenant: 1 table ovale, 8 chaises, 1 canapé, 2 fauteuils, et 1 console. Prix avantageux. S'adresser Etude **A. Vuithier, notaire, à Peseux.**

Caticha venait de le lui vanter, elle désirait le voir. Puis tout à coup, se décidant:

— Vous avez été bien bon pour moi, Michel, dit-elle la voix un peu tremblante. Je ne vous ai jamais dit encore ma reconnaissance.

— De la reconnaissance? fit Alligorry.

— Oui, beaucoup, beaucoup de reconnaissance.

Un autre mot lui brûlait les lèvres, prêt à déborder de son cœur, trop plein. Elle regarda Michel. Il fuyait son regard, et un sourire amer plissait ses lèvres. Elle eut alors l'impression que son cœur était loin d'elle, et, prenant à pleines mains la tête brune de Yanetta elle baisa ses boucles, follement.

Elle s'en alla, l'âme en détresse.

Il l'avait aimée, oui, de cela elle ne doutait point, mais il ne l'aimait plus. Pourquoi? mais pourquoi?

Les jours suivants Alligorry n'était pas revenu davantage à la villa Andéria. Ce serait donc ainsi toujours maintenant, la même désolante indifférence!

Le colonel, bien que peu observateur, n'avait pas été sans s'apercevoir de cette singulière attitude de son neveu.

— On ne voit plus ton cousin, avait-il dit à sa fille. On dirait, ma parole, qu'il t'en veut de ce qu'il a fait pour toi; c'est ridicule.

Et carrément il avait dit la même chose à Michel lui-même. Celui-ci avait prétexté un travail en retard. Un jour Caticha dit à Gracieuse, lui parlant du départ de Piarrech pour le service militaire:

— Ce sera après le voyage de Michel.

— Le voyage de Michel? interrogea vivement la jeune fille.

— Il ne vous en a pas parlé?

Non, il ne lui en avait pas parlé! La mère disait que son fils allait passer un mois à Paris. Dès son retour de Bayonne il avait envoyé à Bonneval un tableau, celui auquel il avait travaillé longtemps en secret, et qu'il avait montré seulement à sa mère, au moment de l'emballer.

— Ça m'a paru bien joli, disait-elle. Mais, vous savez, moi je n'y connais rien. C'est comme un portrait, une femme, une jeune fille plutôt. Tiens, dit-elle, regardant Gracieuse avec plus d'attention, je crois bien qu'elle vous ressemble.

La jeune fille se sentit rougir. Caticha continuait.

— Il paraît qu'on l'a trouvé bien à Paris. Aussi on l'a mis dans un endroit qu'ils appellent le Salon. On s'y arrête devant, on en parle, il paraît qu'on en dit du mal; mais c'est bon signe, dit M. Bonneval. C'est drôle tout de même, mais ce monsieur s'y connaît, il faut le croire.

Elle ajoutait que le peintre avait engagé Alligorry à aller passer quelque temps à Paris, qu'il avait l'intention de lui faire faire des connaissances. Enfin, soupirant.

— J'ai bien peur d'une chose, Gracieuse....

— De quoi donc?

— Qu'il demeure là-bas.

— Qu'il demeure...?

— Oh! il reviendra, c'est sûr, mais pour repartir peut-être... Oui, il dit qu'il serait bien mieux pour son travail, et qu'il continuera de peindre si son tableau réussit. Enfin, si c'est son avantage, moi je serai toujours contente.

Caticha disait vrai, Michel allait partir pour Paris et regardait son installation dans la capitale comme une éventualité possible. Au moment où il avait été arrêté, Gracieuse aimait Gaston; il l'avait deviné. Sans doute il s'était dévoué pour elle, et elle avait certainement pour lui une vive reconnaissance, qui s'était ajoutée à une sympathie, déjà ancienne. Mais tout cela n'avait rien à voir avec l'amour, et peut-être malgré tout avait-elle pour le comte les mêmes sentiments qu'autrefois. Jamais il n'interrogerait Gracieuse, moins encore la demanderait-il en mariage, il semblerait vouloir s'imposer, réclamer le prix de son dévoûment. Et d'ailleurs jamais, voulût-elle, il ne consentirait à l'épouser si elle ne l'aimait pas d'amour. Ainsi mieux valait oublier Gacieuse, et pour cela la voir le moins possible. Il avait donc accueilli avec empressement la proposition de Bonneval d'aller à Paris et le projet de s'y établir. Justement il venait d'apprendre que le colonel et sa fille s'étant réconciliés avec les châtelains de Bordaberry, avaient déjeuné un jour au château. Il avait vu dans ce fait une nouvelle probabilité de l'amour de Gracieuse pour le comte, et le chagrin qu'il en avait ressenti l'avait fortifié dans sa résolution de s'éloigner d'elle.

Peu de jours avant le moment fixé pour le départ d'Alligorry le marquis de Fonneuve, qui, la veille, avait fait demander au colonel s'il pourrait le recevoir, arrivait à la villa Andéria en toilette de cérémonie. Il venait demander la main de Mlle Hirigoyen pour son neveu, le comte de Fonneuve.

Gaston avait fini par obtenir le consentement de son oncle. La baronne avait énergiquement protesté. Déroger ainsi! un de Fonneuve! elle ne pouvait l'admettre. De guerre lasse, elle s'était tue, et l'on avait voulu considérer cela comme un consentement tacite. Dès que le marquis eut quitté la villa le colonel vint rejoindre sa fille au jardin. Il rayonnait.

— Gracieuse, s'écria-t-il, une demande en mariage.

— Vraiment?

— Oui, le comte Gaston. Devenir comtesse et si riche! C'est beau, dis? Et un garçon aimable, distingué, accompli enfin, il n'y a pas à dire. Si je m'attendais à celle-là, par exemple! En as-tu de la chance, hé, petite.

Gracieuse ne répondait pas.

— Tu ne dis rien? interrogea le colonel, surpris.

Elle haussa les épaules. Puis:

— Gaston... vraiment... non...

— Tu dis non?

— Il a cru à ma culpabilité un instant...

— Tu te souviendrais encore? Mais ce serait absurde.

— Eh bien! oui, vous avez raison mon père, ce serait absurde, j'ai tout oublié. La vérité — je veux être franche — c'est qu'il ne me plaît pas, c'est que je ne l'aime pas.

— Tu ne l'aimes pas? mais tu l'aimeras, sacrebleu! Je ne vois pas pourquoi... un garçon qui t'adore! Tu réfléchiras, tu changeras d'idée.

— Je vous en prie, mon père... n'insistez pas.

Il lui énuméra longuement les avantages moraux et matériels d'une pareille union, lui déclarant ne rien comprendre à son refus. Et voyant bien qu'il ne l'avait point ébranlée:

— C'est fort! tout de même, dit-il, en s'éloignant. Au fait elle paraît drôle depuis quelque temps, ma Gachoucha. Elle n'a pas l'air contente.

Mais il n'en pensa pas plus long. L'idée ne lui vint pas d'un rapport quelconque entre la tristesse qu'il avait remarquée chez sa fille et le prochain départ de son neveu. C'était le lendemain matin que Michel partait pour Paris. Il n'était point venu encore prendre congé du colonel et de sa fille. Il n'y manquerait pas, pensait Gracieuse, mais ce serait un froid adieu, quelques paroles banales échangées, puis l'absence, une longue absence; suivie peut-être d'un départ définitif. En tout cas et toujours la même indifférence désolante!

Cette heure où elle allait revoir Michel semblait grave à la jeune fille. Elle lui paraissait un point de démarcation entre sa vie passée, entre ces derniers jours où elle gardait quelque illusion encore, et un avenir morne où elle ne pourrait même plus espérer.

Le soir était venu. Il était neuf heures bientôt. Michel connaissant les habitudes des hôtes de la villa, de se coucher de bonne heure, ne saurait tarder.

Il y avait des étoiles pleins le ciel; l'Océan chantait son chant monotone dans lequel, selon l'état de son âme, Gracieuse entendait ou un hymne d'allégresse ou un refrain de désespérance.

Elle était assise à cette même place où un soir de l'été passé, Michel, arrêté dans le chemin, l'avait surprise pleurant et avait tenté ensuite de lui arracher le secret de sa peine. Comme il était insinuant, et tendre, et pressant ce soir-là. Il l'aimait alors, et depuis longtemps. Des souvenirs lui revenaient: sa pâleur un jour où elle lui avait parlé avec enthousiasme du comte Gaston, ses mots de tendresse contenue, et vibrante toutefois. Oui, le bonheur s'était offert à elle et elle n'avait pas su le saisir.

De nouveau elle pleurait. Un coup de sonnette à la porte de la grille la fit tressaillir. Brimard, l'instant d'après, conduisait Alligorry au salon, où le colonel lisait un de ces récits militaires qu'il affectionnait. Gracieuse, immobile dans l'ombre du jardin, ne rentra qu'après avoir rafraîchi un certain temps son visage au grand air de la nuit, afin d'effacer un peu la trace de ses larmes. Au salon, elle s'assit à l'ombre d'un grand vase de Sèvres posé sur la console. Cependant le colonel, parfaitement étranger aux agitations de ces jeunes cœurs, parlait abondamment à Michel du tableau qu'il avait envoyé à Paris, de ses projets d'avenir, de ses espérances. Si ça donnait, la peinture, il n'avait qu'à en faire parbleu! Sans doute il n'avait pas été de cet avis dans le temps, mais enfin, du moment que cela devenait sérieux il fallait continuer. Oui, c'était son avis, tout à fait son avis.

Michel ne tarda pas à se lever pour partir. Le colonel l'embrassa plusieurs fois, lui fit de multiples recommandations, lui renouvela ses conseils. Puis, étendant le bras vers le bouton de la sonnerie:

— Brimard va te reconduire.

Mais Gracieuse, vivement:

— Laissez, mon père, j'irai moi-même, je dois voir si j'ai oublié les cactus près de la porte.

Résolument elle prit le passe-partout sur la console et précéda Michel. Ils descendirent sans mot dire l'escalier de la villa. On entendait le souffle oppressé de la jeune fille. Au bas du perron elle s'arrêta; la lampe du vestibule l'éclairant Michel vit en plein son visage altéré, où était visible encore la trace de ses larmes.

— Qu'avez-vous donc, Gracieuse? ne put-il s'empêcher de dire?

— Votre départ me désole, Michel, et votre projet d'éloignement, et plus encore votre indifférence. Ah! vous ne m'aimez pas, Michel, non, vous ne m'aimez plus!

— Je ne vous aime plus! Mais vous-même... vous... Est-ce possible, Gracieuse? Vous auriez pour moi... plus que de la reconnaissance.

— Oui, bien plus et bien mieux que cela, Michel, s'écria la jeune fille.

— Chère âme! murmura-t-il.

Et il la pressa sur son cœur.

. . . . . .

Deux mois plus tard, dans le jardin de la villa Andéria.

Les fiancés, le colonel, le marquis de Fonneuve, Caticha et quelques intimes étaient réunis, attendant le dîner, après lequel on devait signer le contrat. On causait de l'avenir du jeune ménage. Le tableau de Michel, très remarqué au salon, révélait, d'après Bonneval, un vrai talent. Alligorry pourrait sans doute réaliser un jour un de ses rêves les plus chers, devenir un peintre renommé. Puis on rappela les événements si émouvants des derniers mois.

Gracieuse, indulgente et bonne.

— Cette pauvre Mlle Julie, cependant, quelle triste fin!

— Ha ça! est-ce que tu la plaindrais? interrogea le colonel, avec humeur.

— Elle a souffert, murmura Gracieuse.

— Et comme il y a une justice là-haut, répliqua le vieil officier, elle souffre encore, je l'espère bien.

— Qui peut savoir? dit le marquis de Fonneuve, la miséricorde de Dieu est sans bornes, ne l'oublions pas et un seul instant de repentir peut sauver une âme.

Un silence suivit ces graves paroles. Le soir tombait. Et l'Océan, aux lents murmures apaisés, le firmament serein, où d'instant en instant éclosaient de vagues étoiles, semblaient parler de joie infinie, d'éternel pardon.

Quelques instants plus tard on se levait pour passer à la salle à manger.

Comme les deux vieux amis étaient restés un peu en arrière, le marquis:

— Une nouvelle qui va te surprendre, camarade.

— Vraiment?

— Gaston quitte Bordaberry après-demain.

— Par exemple!

— Oui, il a signé son rengagement dans l'infanterie de marine. Il s'embarquera à Marseille, le 15, pour la Chine.

— A la bonne heure! s'écria le colonel.

— J'en suis ravi, je n'ai pas besoin de te le dire. Comme vont les choses cependant, reprit au bout de quelques minutes le marquis, tout songeur, si l'on m'avait dit, il y a trois mois encore, que Gaston redeviendrait soldat...

FIN

NEUCHATEL
HALLE aux TISSUS

CONFECTIONS
Nouveauté
TISSUS laine
Nouveauté pour
ROBES
seront liquidés
à très bon marché

Halle aux Tissus

Velours côtelés et unis
pour BLOUSES
liquidés à 8 fr. 50 et 9 fr. 50
les 4 mètres pour Blouse

Coupons velours
pour garnitures
liquidés à très bas prix

Halle aux Tissus

VELOURS soie fantaisie
valant 20, 25 et 30 fr. la
Blouse, seront liquidés à 10,
12 et 14 fr. la Blouse

Coupons velours fantaisie
pour garnitures
liquidés à très bon marché

Halle aux Tissus

Vient de rentrer
FOURRURES véritables
nouveau et grand choix

Vient de rentrer
BOAS plumes autruche
marabouts
JUPONS draps et moires

Halle aux Tissus

Vient de rentrer
COUVERTURES LAINE
Tapis table lavables - Tapis
table laine - Tapis lit
Descentes de lit - Flanelles
Plumes pr duvets - Rideaux
Articles pour sociétés de couture
TROUSSEAUX

Halle aux Tissus

Lingerie dame
légèrement défraîchie, sera
vendue avec un FORT RABAIS

Coupons lainage
pour Robes et Blouses
seront liquidés à très bon marché

Halle aux Tissus

Soieries Nouveauté
pour Blouses
et garnitures
seront liquidés avec des
RABAIS de 20 à 30 %
SOIERIES

Halle aux Tissus

Bandes Fourrure
noires et couleurs
seront liquidées à
50 cent. le mètre

HALLE aux TISSUS

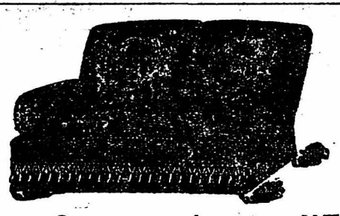

SOCIÉTÉ ANONYME
DES
Etablissements
J. Perrenoud & Cie

Succursale de NEUCHATEL
19 et 21, faubourg du Lac — TÉLÉPHONE 67

Grand choix de Meubles
Fabrication soignée
C.O. W. HUGUENIN, gérant.

BAUX A LOYER
La pièce, 20 cent., la douzaine, 2 fr.
En vente au bureau de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, Temple-Neuf 1.

Combustibles en tous genres
JOYE & GUILLET Frères
Dépôts: Gibraltar 10, Rue Pourtalès 13
Grand chantier et Usine mécanique:
RUE DU MANÈGE (derrière l'Usine à gaz)
Prompte livraison à domicile
Téléphone N° 914

AVIS DIVERS

Hôtel du Poisson - Marin
DIMANCHE 15 NOVEMBRE
Danse
Pianiste : A. RŒSLI

Chalet de la Promenade
Kasse: 7 Uhr — Sonntag den 15. November 1908 — Anfang: 8 Uhr
November-Feier
des Grütlivereins Neuenburg
unter gefl. Mitwirkung des Grütlimännerchors (Direktor: G. WOLF)
Zur Aufführung gelangt:
Die Bettel-Urschel
Volksschauspiel in 5 Aufzügen von ULRICH FARNER
In den Zwischenpausen spielt die Musik «La Mascotte»
EINTRITTSPREIS : 70 Centimes
TANZ - Nach Schluss des Theaters - TANZ
— Programme sind gratis zu beziehen im Grütlilokal —
Zu zahlreichem Besuche ladet freundlichst ein,
Der Grütliverein.

Cercle Libéral
DIMANCHE 15 NOVEMBRE
à 8 h. ¼ du soir
CONCERT
offert par
l'Harmonie de Neuchâtel
à ses membres honoraires et passifs, aux membres du cercle et à leurs familles.

Café-Restaurant du Concert
Tous les mercredis et samedis
TRIPES

Brasserie de la Promenade
Tous les Samedis
TRIPES
nature et à la mode de Caen
Restauration à toute heure
DINERS depuis 1 fr. 50
Cuisses de grenouilles
ESCARGOTS
Dimanche soir
CIVET DE LIÈVRE
Tête de veau en tortue

Sage-femme releveuse
FANNY STOLL
Ex sage-femme
à la Maternité de Neuchâtel
DOMICILE: BELLEVAUX 1

SAGE-FEMME
Mme A. Savigny
Fusterie 1 - GENÈVE
Reçoit des pensionnaires - Consultations
Maladies de dames

Brasserie Gambrinus
Dimanche soir
CIVET DE LIÈVRE
Tous les jours
Cuisses de grenouilles
ESCARGOTS
Choucroute garnie

CAFÉ de la TOUR
Tripes

LÉGENDES NOIRES

On se propose, paraît-il, d'expédier aux colonies tout un matériel de wagons couverts pour assurer aux indigènes des voyages confortables, ainsi que les wagons-glacières afin qu'ils boivent frais et que la marée leur parvienne en bon état. C'est fort bien vu et nul n'y trouvera à redire; mais si, parmi nos concitoyens du continent africain, se trouve encore, ce qui n'est pas impossible, quelque vieux nègre, à peu près centenaire, qui, de ses parents, ait recueilli la tradition du passé, celui-là n'en doit pas croire ses sens à constater le prodigieux changement survenu dans la manière d'agir des Européens à l'égard de leurs «frères noirs» de la côte sénégalaise.

Un livre récent nous renseigne, d'après des documents authentiques, sur ce qu'était la la condition des esclaves dans nos colonies, vers la fin du dix-huitième siècle, après Montesquieu, au temps de Voltaire. C'est effroyable. Au bout d'un siècle de restrictions et de scrupules, un arrêt du conseil du roi, en date du 31 juillet 1767, autorisa le commerce des noirs et permit à tout négociant et armateur du royaume, sans exception, de l'entreprendre librement.

Aussitôt, tous ceux qui le peuvent s'y mettent avec ardeur. Des courtiers écument la terre d'Afrique; ils se procurent «la marchandise» par tous les moyens: enlèvement à main armée, achat aux chefs de tribu de leurs prisonniers de guerre, ou simplement de ceux de leurs sujets dont ils veulent se débarrasser. Formés en colonne, les captifs sont dirigés vers la côte, liés les uns aux autres par des courroies ou de lourds carcans, chargés de pierres énormes dont le poids empêchera les tentatives de fuite.

Au comptoir, on les entasse pêle-mêle, dans des cases closes jour et nuit, où l'odeur est tellement infecte, la chaleur si étouffante, l'air si rare qu'un Européen n'y peut pénétrer sans s'évanouir. C'est là que viennent s'approvisionner les négriers; les ventes se font par lots d'hommes, de femmes, d'enfants, de jeunes et de vieux, de robustes et de malingres, pour faire passer les médiocres et établir un prix moyen. Le manque d'une dent, une tache dans l'œil, la perte d'un doigt rendent un esclave défectueux et le classent dans la qualité inférieure. Le marché conclu, les négriers embarquent leur choix et bien souvent le reste du stock, les refusés sont égorgés comme inutiles.

A bord, les malheureux, sans un vêtement, enchaînés l'un à l'autre, ne disposent que d'un pied et demi d'espace, soit la moitié d'un mètre — moins que dans un tombeau. Ils ne peuvent se tenir debout ni assis; ils restent couchés sur le flanc, afin d'occuper moins de place; des barres de fer meurtrissent leurs membres; le roulis les secoue, les heurte, les met en sang; une fois par jour, vers huit heures, on fait monter la cargaison sur le pont; à coups de fouet, on les force à danser et à chanter, car il faut que les malheureux vivent pour que l'affaire soit bonne.

Comme nourriture, ils ont du biscuit, du riz, de l'eau; une ou deux fois par semaine, un petit coup d'eau-de-vie pour les ranimer. Quand les vivres se font rares et que la traversée se prolonge, on mêle du poisson aux aliments, afin de vider la cale; les chétifs meurent, les robustes seuls survivent, c'est tout profit. Un commissaire de la marine écrit que certain capitaine négrier, redoutant la disette, résolut de tuer une partie de ses noirs pour nourrir de leur chair les survivants.

A Saint-Domingue, terre française, où on les conduit, la vente, faute de magasins commodes, se fait à bord. Aussitôt acheté, l'esclave reçoit aux deux côtés de la poitrine l'empreinte, au fer chaud, de la marque de son nouveau maître. Puis il est mis au travail, après cependant qu'un missionnaire, au moyen d'un interprète, lui a expliqué les premiers principes de la religion.

Une ordonnance de 1786 faisait très expresse défense à tout propriétaire de traiter inhumainement les esclaves; aucun d'eux ne pouvait être frappé «de plus de cinquante coups de fouet»; mais le supplice du fouet comporte mille raffinements dont on use; certains maîtres font interrompre l'opération pour passer sur le dos du patient un morceau de bois enflammé destiné à rendre plus douloureuse la suite de la fustigation; d'autres font verser sur les plaies du piment, du sel, du citron, de l'aloès, de la chaux vive.

Certains patrons, en dépit de l'ordonnance royale, inventent des supplices: un cuisinier, pour avoir manqué un plat, fut condamné par son maître — nommé Chaperon — à entrer dans un four chaud. Les archives du greffe de Léogane conservent des procès-verbaux dont la lecture épouvante: malheureux attachés au-dessus d'un foyer de telle manière que leurs pieds, leurs jambes et leurs cuisses soient seuls atteints; d'autres, auxquels on allume du feu sous le ventre et qu'on maintient exactement étendus sur la flamme; quelques-uns, qu'on remplit de poudre, comme des bombardes, pour les faire crever à l'aide d'une mèche.

Comme les propriétaires avaient le droit d'enfermer leurs nègres au cachot, ils profitaient de la latitude pour leur appliquer un bâillon frotté de piment. Au début même l'habitude était de les attacher par une oreille avec un clou; pour les délivrer on coupait l'oreille. Un missionnaire, le P. Du Tertre, rapporte à ce propos le chagrin d'un pauvre nègre qui, ayant déjà perdu une oreille, fut condamné à perdre l'autre: il demanda à parler au gouverneur, se jeta à ses pieds et le supplia en grâce de la lui laisser, «parce qu'il ne saurait plus où mettre son tabac».

Un genre de supplice fréquent était l'enterrement du nègre tout vivant, à qui l'on faisait creuser lui-même sa tombe, ou bien l'enfouissement jusqu'au cou du misérable, dont la tête était enduite de sucre afin que les mouches la dévorent. C'est un colon, habitant Port-de-Paix, qui aurait été l'inventeur de cette atrocité, bien souvent renouvelée. L'on variait encore: le patient nu était attaché près d'une fourmilière, et «l'ayant un peu frotté de sucre, ses bourreaux lui versaient à cuillerées réitérées des fourmis, depuis le crâne jusqu'à la plante des pieds...» («Saint-Domingue, 1629-1789. La société et la vie créole sous l'ancien régime», par M. Pierre de Vaissière.)

Tant d'horribles tortures, qu'on se le persuade, sont bien authentiques; mais dans quelles mesures ont-elles été infligées? C'est à quoi il est embarrassant de répondre. Au dire des simples touristes, de ceux qui n'ont fait que traverser à cette époque la colonie, la population noire de Saint-Domingue ne paraissait pas malheureuse. Les nègres passaient leurs dimanches dans le plus complet abrutissement; pendant des heures ils restaient accroupis devant leurs portes sans donner aucun signe d'existence, ou bien la pipe à la bouche, la main remplie de graines de maïs, ils comptaient et recomptaient ce qui leur était dû; les femmes cherchaient les poux de leurs enfants pour les manger ou suçaient le nez de leurs moutards...

Le plus grand nombre des jeunes esclaves occupaient leurs loisirs à boire et à danser: la danse était chez eux une véritable passion; la plus ordinaire était accompagnée de deux tambours nommés «bamboula», et d'une mélopée dont certain couplet disait: «Nous jurons de détruire les blancs et tout ce qu'ils possèdent; mourons plutôt que d'y renoncer».

Car le danger était là; là aussi le motif, sinon l'excuse, des cruels traitements dont les noirs étaient victimes. A la veille de la Révolution, la colonie comptait près d'un demi-million d'esclaves et quelques centaines de colons; certaines plantations isolées comprenaient deux ou trois blancs et deux cents à trois cents nègres; la moindre faiblesse pouvait entraîner une révolte qu'il eût été impossible de réprimer.

D'ailleurs, la terreur ne fit que retarder le désastre; dès 1789, la nouvelle de ce qui se passait à Paris circulait dans la colonie; les esclaves se répétaient que les blancs s'étaient débarrassés de leur maître et qu'il fallait prendre exemple sur eux. Lorsque, quatre ans plus tard, le 22 juin 1793, la colonie fut au pouvoir des nègres, lorsque les Européens furent égorgés ou en fuite, les plantations pillées, les maisons brûlées, l'île perdue pour la France, ce jour-là, l'esclavage prenait une terrible revanche qui couvait au cœur de tous ces parias, depuis plus de cent cinquante ans. («Le Temps.»)

CHRONIQUE AGRICOLE

Une nouvelle charrue. — Parmi les instruments primordiaux qui ont le moins changé depuis l'origine, on peut citer la «charrue», à partir des temps reculés où elle succéda à la «houe» et devint «l'araire». C'est toujours le coutre, le soc et le versoir qui font le laborieux sillon.

Les dispositions ont un peu varié, surtout depuis les concours de charrues de Mathieu de Dombasle, en 1823: le soc, qui était jadis en bois, se fait en fer forgé, en acier ou en fonte. On a fait les excellentes charrues bisocs et polysocs qui sont des travailleuses de premier ordre, surtout dans les terres légères.

Mais dans toutes ces dispositions, nous trouvons la réunion «soc-versoir» traditionnelle.

C'est donc une intéressante innovation à signaler que celle de la «charrue à disques» qui nous est décrite par le «Journal d'agriculture pratique» et qui sort des formes ordinaires.

Elle vient des Etats-Unis où on l'employa tout d'abord pour le défrichement des prairies. Bientôt elle montra qu'elle pouvait labourer parfaitement et procéder au déchaumage en terres fortes et très sèches, alors que les attelages ont beaucoup de peine à faire pénétrer une charrue ordinaire.

C'est la maison Th. Pilter, à Paris, qui construit ces charrues nouveau modèle à un, deux, trois et quatre disques, sur lesquelles on fonde de sérieuses espérances notamment en ce qui concerne l'Algérie et la Tunisie.

La charrue à un seul disque pèse 330 kilogrammes, celle à deux disques 405, celle à trois disques 485, celle à quatre disques 545. Les expériences que l'on fera à leur sujet seront fort instructives.

M. Th. Ballu, ingénieur agronome et agriculteur à Chelles, a adressé à la Société d'agriculture de l'arrondissement de Meaux une note sur des essais qu'il a faits comparativement entre une charrue à un disque et une brabant simple, réglées de façon à obtenir même largeur et même profondeur de travail, soit 15 centimètres sur 25 de largeur; une paire de bons chevaux fut attelée tour à tour à chaque charrue. Voici les résultats que donne l'auteur.

La brabant sans ses «rasettes» a exigé un effort de traction moyen de 200 kilogrammes.

La charrue à disque, avec son conducteur assis sur le siège, a exigé un effort moyen de 165 kilogrammes.

Soit par conséquent une économie d'effort pour l'attelage, avec le disque, d'environ 18 %.

Ce ne sont là que des indications sur lesquelles il faudra revenir en faisant entrer en essai les disques multiples. Mais en tout état de cause, elles méritent d'attirer l'attention.

LA DERNIÈRE RÉSERVE

Le gouvernement des Etats-Unis vient de faire procéder, dans l'Etat de Dakota du Sud, à la distribution gratuite de 820,000 acres de terres. C'est la dernière opération de ce genre faite par le gouvernement fédéral, qui n'a plus de terrains disponibles.

Dans le cas actuel, les terres qui vont être ainsi ouvertes à la colonisation proviennent de la réserve indienne de Rosebud; comme elles sont divisées en lots de 160 acres, c'est donc plus de 5000 lots qui ont été distribués.

Mais ce n'est plus, comme autrefois, un mince cadeau qu'a fait le gouvernement à ceux qui ont eu le bonheur de devenir possesseurs d'un lot. A l'époque où les Etats-Unis étaient très peu peuplés, une concession de 160 acres n'avait de valeur que celle que lui donnait son propriétaire en la cultivant; et il y a une dizaine d'années encore, la valeur de ces terrains étaient de 1 à 1 sh. ½ l'acre. Mais, à mesure que l'Amérique s'est peuplée, et grâce à la concession incessante de nouvelles voies ferrées, il s'est trouvé que les derniers terrains rachetés aux Indiens par le gouvernement fédéral étaient enclavés dans des régions ouvertes depuis longtemps à la colonisation, bien cultivées par conséquent, et que certaines concessions étaient toutes proches de villes importantes.

On comprend, dans ces conditions, que la valeur des lots montait dans des proportions formidables. En 1901, il y eut ainsi, dans l'Oklahoma, une distribution de terres qui fut, à vrai dire, une distribution de rondelettes fortunes. On rapporte entre autres, le cas d'un pauvre employé de magasin auquel échurent 160 acres de terrain, situés près de Lawton, qu'il eût pu vendre 40,000 liv. st. Le lot d'une demoiselle du téléphone fut estimé à 20,000 liv. st.

La même chose va se passer pour les terrains de la réserve indienne de Rosebud. L'attribution des lots s'est faite de la façon suivante: Les personnes désireuses de s'établir dans la région à partager ont dû se faire inscrire avant le 17 octobre courant, dans les conditions exigées.

Le 19 octobre, à Dallas (Dakota du Sud), tous les noms ont été placés dans une énorme roue, et on a procédé au tirage au sort. Le premier dont le nom est sorti a pu choisir parmi les lots offerts; le deuxième a choisi parmi les lots restants, et ainsi de suite.

Le nombre des inscrits s'est élevé à quelque 200,000.

La préparation des squelettes

L'institut anatomique de Berlin a été construit l'an dernier. La «Science au vingtième siècle» signale à cette occasion l'intérêt qu'a présenté le remaniement complet des installations destinées à la préparation des squelettes. C'est le professeur Waldeyer, directeur de l'institut et l'un des maîtres de l'anatomie qui y a procédé.

Il est inutile de dire l'importance que présentent les squelettes d'humains ou d'animaux pour l'étude de l'anatomie comparée: leur exactitude est essentielle, leur propreté est une condition sur laquelle il est à peine besoin d'insister. Or, leur préparation se fait traditionnellement par putréfaction dans des tonneaux et des cuves. Pour les gros animaux, cette horrible opération dure parfois 12 à 18 mois.

A l'institut berlinois, cela est désormais remplacé par un travail de macération, de dégraissage et de séchage méthodiques; une ventilation par aspiration de ventilateurs électriques empêche toute odeur.

Le «macérateur» est une grande caisse en acier à double enveloppe, chauffée par un serpentin en cuivre, relié à une chaudière à vapeur. Les ossements, tout d'abord dégrossis, y sont placés dans des bacs en fer-blanc émaillé, ou dans des sacs. La macération dans l'eau chaude s'opère entre 40 et 60 degrés et dure huit à dix jours; de temps à autre les graisses sont évacuées ainsi que le produit de la destruction des parties molles et des cartilages. On doit surveiller exactement la température pour éviter que les os deviennent friables.

Le dégraissage final se fait à la benzine. Avec un jeu de robinets on oblige les vapeurs de benzine à passer et repasser sur les pièces; par distillation on sépare la benzine de la graisse et l'on en recupère la plus grande partie. Afin d'éviter tout danger d'inflammation des vapeurs, la pièce où s'opère le dégraissage est éclairée par des lampes électriques à enveloppe protégée.

Après le dégraissage, les os sont blanchis au soleil sur une terrasse, ou mieux encore par l'eau oxygénée qui est d'un prix de revient très modéré et qui d'ailleurs peut servir à plusieurs opérations successives. Quelques heures suffisent pour que les os deviennent blancs comme de l'ivoire; on leur fait subir un dernier lavage à l'eau pure et on les sèche définitivement.

ETAT-CIVIL DE BEVAIX

Octobre 1908

Promesse de mariage

Albert Barret, agriculteur, de Bevaix, domicilié à Môtiers, et Marguerite-Esther Jeanrenaud, couturière, de Môtiers, y domiciliée.

Naissances

2. Roger-Arsène, à Emile Furer, ébéniste, et à Cécile-Elisabeth née Thiébaud.
21. Hélène-Irma, à Alfred-Arthur Brunner, maître boucher, et à Susanne-Ida née Comtesse.
23. Anny-Marie-Hélène, à Louis-Adolphe Dubois, agriculteur, et à Anna-Maria née Walther.
24. Etienne-Fritz, à Louis-Alfred Baillod, bûcheron, et à Emma-Cécile née Braillard.
26. Pierre-Edmond, à Jean Walther, tonnelier, et à Bertha-Madelaine née Mauley.

Décès

19. Pierre-Jaques Bernard, horloger, époux de Elisabeth née Egger, Français, domicilié à Cortaillod, né le 26 novembre 1837.
25. Emma-Cécile née Braillard, épouse de Louis-Alfred Baillod, de Gorgier, domiciliée à Bevaix, née le 7 septembre 1872.

L'ADMINISTRATION de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* n'accepte pas les annonces en texte abrégé.

Toute correction faite à la composition d'une annonce se paie à part.

CAFÉ-RESTAURANT DU CONCERT

Grande salle bien chauffée

DINERS AVEC OU SANS POISSONS

Vins des Caves du Palais - Wavre S. A.

MAISON RENOMMÉE

Bière de la Brasserie Muller

Restauration à toute heure

Civet de lièvre

Choucroute garnie

Museau de bœuf

Escargots - Rollmops

BONDELLES FRAICHES

Repas pour Sociétés — Repas de Noces

SERVICE PROMPT ET SOIGNÉ

Entrée de la Grande Salle à manger

Rue du Concert

Pour industriels et négociants

Les personnes qui seraient disposées **à acheter** ou **à louer** des terrains pour **entrepôts, chantiers,** etc., desservis par une **voie industrielle à proximité immédiate de la gare des C. F. F.,** sont invitées à prendre connaissance des plans au bureau des soussignés.

PETITPIERRE & HOTZ

notaires et avocat.

INSTITUT LEMANIA

LAUSANNE, avenue de la Harpe 5

ÉCOLE PRÉPARATOIRE SPÉCIALE pour le Polytechnicum fédéral et l'Université. — Baccalauréat et Maturité.

L'Institut prépare aux hautes études dames et messieurs au-dessus de 16 ans, ayant suivi les cours d'une école secondaire pendant 2 ou 3 ans, dans le temps le plus court possible (1 à 2 ans). — Répétitions. — Les cours sont donnés en français et en allemand. — Externat et Internat. — Excellentes références. — Prospectus à disposition. — Téléphone 1037. L 1549 L

Tombola Artistique

autorisée par le Conseil d'Etat

en faveur de la création

d'un Hôpital d'Enfants à La Chaux-de-Fonds

Prix de l'enveloppe-billet: 1 fr.

Cette enveloppe contient 5 magnifiques cartes postales illustrées représentant des tableaux du musée de peinture de La Chaux-de-Fonds.

Les lots sont formés d'œuvres d'art offertes gracieusement par un grand nombre de nos artistes neuchâtelois et romands.

Les enveloppes-billets sont en vente, à Neuchâtel, chez M. CHIFFELLE, photographe, rue des Epancheurs.

S'adresser par carte postale au dépôt central M. Ed. PERRUDET, caissier de l'œuvre, Stavay-Mollondin 6, La Chaux-de-Fonds. Les demandes seront servies dans l'ordre de réception et contre remboursement.

AULA DE L'ACADEMIE
NEUCHATEL

3 CONFÉRENCES

avec projections lumineuses

PAR

M. HENRI THUILLARD

Professeur à Lausanne

La peinture religieuse à Florence au XIVme siècle

Beato Angelico

Sandro Botticelli

Les samedis 14, 21, 28 novembre à 8 h. ¼ du soir

Abonnement aux 3 conférences: 4 fr. 50
Une seule conférence: 2 fr.

Billets et programmes chez MM. Fœtisch & Cie, magasin de musique, Terreaux 1, et à l'entrée de la salle.

Leçons de français

Une dame expérimentée désire donner leçons de français à jeunes gens et jeunes filles allemandes; prix très modique. Elle se charge aussi de copier la musique. — Demander l'adresse du n° 404 au bureau de la Feuille d'Avis.

Brasserie Helvétia

TOUS LES JOURS

Escargots

FRAIS c.o.

Neuchâtel - Aula de l'Académie

LUNDI 16 NOVEMBRE 1908

à 8 h. ¼

CONFÉRENCE

par

M. Edouard COMBE

Rédacteur à la « Gazette de Lausanne »

sur

Le „Beau" musical

Billets en vente à l'agence W. Sandoz, magasin de musique, Terreaux 1

Prix des places: 2 fr.

Professeurs, étudiants et pensionnats, 1 fr. 50

POUR VENDRE

rapidement

Immeubles, Terrains, Propriétés rurales et de rapport. Villas, Hôtels, Pensions et Pensionnats, Restaurant et Cafés-Brasseries, Fabriques, Usines, Fonds de commerce de tous genres, Entreprises industrielles, etc.

Pour trouver rapidement

Capitaux, Associés, Commanditaires, Prêts hypothécaires et autres, etc., etc. s'adresser à l'

Office Immobilier Suisse

à GENÈVE

première maison suisse pour la vente rapide d'immeubles. — Ne pas confondre avec d'autres maisons analogues.

Etude sur place de toute affaire à nos frais. Demandez notre *visite gratuite. Discrétion absolue garantie. Prompte solution.*

Nous ne sommes pas agents, et n'exigeons aucune provision.

O. 880 N.

Hôtel Bellevue

CORCELLES c.o.

Tous les samedis

SOUPER AUX TRIPES

Lequel vaut le mieux?

Donner son argent à des loteries étrangères par classes ou autres? ou consacrer ces sommes à l'achat

d'obligations à primes

autorisées, présentant des chances d'obtenir des primes et dont chacune doit en outre sûrement sortir à l'un des tirage.

Tirages chaque mois. Prospectus et explications détaillées à la portée de tous sont envoyés sur demande gratis et franco par la **Banque d'obligations à primes, Berne, Museumstrasse 14.** H. 6001 Y.

BRASSERIE HELVÉTIA

Tous les samedis

TRIPES

Bureau de copies

J'ai l'honneur d'annoncer au public que je viens d'ouvrir un bureau de travaux de copies à la machine à écrire, établissement de comptes et comptabilité.

Se recommande

Mme Vve Héli Millioud

EVOLE 35

au bas des Zig-Zag

Casino-Hôtel Beau-Séjour

Dimanche 15 novembre

à 8 h. ¼ du soir

GRAND CONCERT

donné par la

Musique Militaire

de NEUCHATEL

sous la direction de

M. CHARLES LEHMANN, prof.

Mlle Thérésita Lehmann, professeur de piano, et **M. Ch. Lehmann** prêteront leur gracieux concours.

Entrée: 50 centimes

Entrée libre pour MM. les membres honoraires et passifs.

Mlle WASEM

Rue de Corcelles 10, Peseux

leçons de piano

Leçons d'anglais et d'allemand

par institutrice expérimentée, ayant d'excellents certificats. Demander l'adresse du n° 397 au bureau de la Feuille d'Avis.

Placement hypothécaire

On demande à emprunter 30,000 fr. à 4 %, contre 1re hypothèque en ville. Excellent placement. — S'adresser Etude G. Etter, notaire, rue Purry 8.

Hôtel-Restaurant Kaufmann

Ancien Hôtel Croix-Fédérale

SERRIERES

Tripes nature et à la mode de Cæn tous les samedis

Restauration à toute heure et dîners sur commande

Bonne consommation

Se recommande vivement, **J. Kaufmann fils.**

Atelier pour la fabrication des Dentiers

A. BIRCHER

7 rue St-Maurice - NEUCHATEL - Rue St-Maurice 7

PROTHÈSES EN CAOUTCHOUC, ALUMINIUM ET OR

Dents à pivot — Couronnes, etc.

Remontage de Dentiers

Réparations

Sous cette rubrique paraîtront sur demande toutes annonces d'hôtels, restaurants, buts de courses, etc. Pour les conditions, s'adresser directement à l'administration de la **Feuille d'Avis de Neuchâtel,** *Temple-Neuf 1.*

HOTEL DU DAUPHIN - SERRIERES

DÈS AUJOURD'HUI

Civet de lièvre du pays — Choucroute et Salé assorti

BONDELLES FRITES

TRIPES NATURE tous les lundis dès 6 heures du soir

GATEAUX AU FROMAGE — FONDUE NEUCHATELOISE

TÉLÉPHONE Restaurations à la carte TÉLÉPHONE

Se recommande, **LE TENANCIER.**

Toujours belle Maculature, à 0,25 le kilo

AU BUREAU DE CETTE FEUILLE

EN CALIFORNIE

La pluie et la brume d'automne avaient enveloppé toute la journée la vallée de Sawyer's Ledge; mais dans la soirée le brouillard s'éclaircit, et peu à peu on put apercevoir de petits points lumineux s'allumant sur le penchant des collines à mesure que les mineurs rentraient dans leurs cabanes.

Une de ces lumières éclairait une joyeuse assemblée, l'autre brillait solitaire à la fenêtre d'une cabine silencieuse; elles représentaient les deux fortunes extrêmes du « settlement » cette nuit-là: la célébration d'une bonne chance de Robert Falloner, un mineur heureux, et le lit de maladie de Richard Lasham, un infortuné à bout de ressources. Ce dernier toutefois n'était pas seul, il était soigné par son ami Pat Folsom qui, plein de bonne volonté, se tenait près de la couche du malheureux. Cependant ses yeux se portaient souvent du côté de la fenêtre d'où s'apercevaient les vitres illuminées de Falloner, et à ses oreilles arrivaient les chants et les rires au milieu des paroles inintelligibles et entrecoupées du malade. Pat paraissait tout aussi troublé par les soins de sa charge d'infirmier que par son absence forcée de la fête. Un gémissement plus accentué de son ami le fit se tourner vers lui avec sympathie:

— Pauvre Dick, ah! je sais ce que tu souffres; ces douleurs de rhumatisme sont terribles; ah! je sais ce que c'est, je sais ce que c'est, mais tu vas être bientôt mieux!

La face rouge, les yeux hagards de Lasham indiquaient une fièvre violente, son rire bref et saccadé était produit par le délire, mais Folsom était optimiste:

— Et si tu essayais... en t'enveloppant bien de couvertures.... et en t'appuyant sur mon bras... de venir avec moi pour un moment jusque chez Falloner, ils sont si gais là, un petit changement te ferait du bien... qu'en dis-tu?

— La lettre! cria brusquement Lasham, la lettre.

Impossible de le nier plus longtemps, le malade délirait.

— Eh oui! la lettre, dit Folsom, où est-elle?

— La lettre! écrivez... l'argent... envoyez l'argent, l'argent... et la photographie — photographie.

Lasham répétait ces mots rapidement et sans arrêt.

— Oui, oui, demain, quand la poste partira. Oui, de l'argent, oui, oui. Et maintenant tâche de dormir un peu, ça te fera du bien, et prends tes gouttes.

Il lui administra un calmant laissé le matin par le docteur et il lui en fit prendre une forte dose pour le faire dormir. Comme il se tenait plus tranquille, Folsom jeta un coup d'œil investigateur autour de la pièce. Il remarqua alors qu'une grande enveloppe timbrée avait glissé contre la paroi; il savait que la poste — qui passait trois fois par semaine — était arrivée cet après-midi; évidemment Lasham avait reçu une lettre. Celle-ci était ouverte, et Folsom se sentit le droit de la lire. Elle était brève et concise, déclarant qu'à moins que Richard Lasham n'envoyât au plustôt l'argent qu'il devait pour l'entretien de son petit frère et de sa sœur, — deux enfants dont l'expéditrice de la missive avait la charge, — tous les deux devraient quitter sa maison et qu'elle allait les expédier à lui leur frère aîné. Les arriérés étaient considérables et les promesses réitérées de Lasham d'envoyer l'argent ne s'étaient pas réalisées. Mrs Ricketts ne pouvait supporter cela plus longtemps, etc.

Cette lecture n'avait rien de nouveau ni de choquant pour Folsom; il avait lu un bon nombre de ces lettres adressées à ses camarades par leurs femmes ou leurs parents; nul mieux que lui ne connaissait l'aléatoire des perspectives des mineurs. Il poussait de côté la lettre avec impatience lorsqu'il aperçut un petit morceau de papier sortant de l'enveloppe. C'étaient quelques lignes d'une écriture informe d'enfant, adressées à « mon grand frère Dick» et évidemment glissées dans la lettre après qu'elle avait été écrite. A la lueur incertaine de la petite lampe Folsom lut ce qui suit:

«Cher frère, Ecris-moi bientôt et à Cissy; il y a si longtemps que tu n'as pas écrit. Mrs Ricketts dit que tu ne penses plus à nous. Et envoie-moi ta photographie, les gens d'ici disent que nous n'avons point de grand frère en Californie et je ne peux plus me rappeler ta figure et je ne sais pas leur dire comment tu es; Cissy pleure tout le temps. J'ai bien mal à la tête, Willy Walker m'a donné un grand coup. Assez pour cette fois, de ton petit frère qui t'aime. Jim».

Le rire nerveux qui échappa à Folsom en lisant cela était en rapport avec sa nature sensible et impressionnable et avec les larmes qui remplissaient ses yeux. Il était clair qu'il éprouvait moins de sympathie pour son ami endormi que pour le petit frère éloigné et sans ressources, et qu'il était pressé de pouvoir parler de tout cela avec des camarades. Il posa la lampe sur la table, fourra les deux lettres dans sa poche, enfonça son chapeau sur sa tête et sortit pour courir à la cabane en fête. Il était tellement rempli de ces naïves plaintes enfantines que lorsque ses compagnons lui demandèrent des nouvelles de Lasham il répondit simplement: « Oh! ça ne va pas mal» et se plongea tout de suite dans la lecture de la missive importune, réservant avec un instinct d'artiste le billet du petit garçon pour la fin.

Comme il s'y attendait, la demande d'argent fut reçue avec des remarques indignées.

— Ça leur ressemble, à ceux de là-bas, s'écria l'un des hommes, je veux être pendu s'ils ne croient pas que nous n'avons qu'à creuser un trou dans la terre pour y pêcher des cents dollars.

— Eh oui! dit un autre, voilà ma femme qui sans cela est pleine de bon sens, mais qui est toujours surprise que je ne puisse lui envoyer 50 dollars chaque mois.

— Et mon père, c'est bien autre chose, exclama Rogers, un jeune homme aux yeux vifs; encore cette semaine il m'écrivait que si je voulais seulement ramasser chaque jour une pièce d'or et la mettre de côté pour papa et maman, ils ne me demanderaient rien de plus!

— Oui, oui, ajouta un autre, ces parents qui ne savent pas les choses sont la ruine des mineurs. Falloner a eu de la chance ces jours dans la mine, mais il en a encore davantage de n'avoir pas de famille.

Lorsque cette irritation momentanée fut apaisée, Folsom sortit de sa poche la lettre du petit Jim.

— Ce n'est pas tout, camarades, dit-il d'une voix tremblante, j'ai trouvé encore ce pauvre petit chiffon de papier et je l'ai lu, — et ça m'est allé au cœur.

Il lut à haute voix; malheureusement son émotion le poussa à exagérer d'une manière ridicule le style et les fautes de l'enfant, ce qui provoqua les rires plutôt que les larmes de ses auditeurs. Néanmoins, après lecture faite, le billet passa de main en main et il y eut un moment de silence.

— Savez-vous quoi? cria un des mineurs, il nous faut absolument faire quelque chose pour ces mioches. En as-tu parlé à Dick? dit-il en se tournant vers Folsom.

— Absolument pas; il a la fièvre, il est dans les rêveries et ne comprend pas un mot de ce qu'on lui dit, répondit Folsom, oublieux de la version optimiste qu'il venait de donner. D'ailleurs il n'a pas un cent.

— Nous ferons ce que nous pourrons avant le départ de la poste, cria Rogers en fouillant ses poches dont il tira sa bourse. Voyons, gentlemen, je commence.

— Halte-là, vous autres! dit d'une voix calme Falloner qui se leva et passa en hâte son pardessus; vous avez assez à faire, je crois, avec vos propres familles. Moi je suis seul; laissez-moi arranger cela. Je vais au bureau payer ma place pour la poste de ce soir, et j'enverrai en même temps un mandat de 100 dollars à cette vieille quémandeuse... comment s'appelle-t-elle?... Ricketts, et il inscrivit le nom et l'adresse.

Pendant ce temps vous allez lui adresser quelques mots; dites que Lasham s'est blessé à la main et ne peut écrire et qu'il vous a chargé d'expédier l'argent; voilà tout. Il faut que la lettre soit à la poste avant 10 heures, pensez-y. Allons, rentrez-moi toutes ces bourses et versez-vous à boire pendant mon absence.

Il sortit en hâte.

— En voilà un de la bonne sorte, pas vrai? cria l'un des hommes. Et maintenant, garçons, mettez-vous à écrire et nous allons reprendre nos cartes.

On trouva de l'encre et une plume et on se borna à écrire tout simplement d'après les indications de Falloner.

— Mais il faut aussi répondre au pauvre petit Jim, dit Folsom pathétiquement. On pourrait lui écrire que «son frère a dit».

Il reprit la plume et se mit à la tâche ardue; il biffa, corrigea, effaça et enfin: Quelque chose comme ceci, dit-il, écoutez: «Cher petit Jim. Ton grand frère s'est blessé à la main, et il te fait dire que sans cela il est gai et bien portant, et que tu dois avoir patience et bon courage. Il ne vous oublie pas, ni toi ni Cissy et il envoie directement l'argent à Mrs Ricketts. Il dit qu'il n'a pas écrit souvent parce qu'il est si occupé, et qu'il espère avoir une bonne chance au premier jour.»

— Allons, allons, Pat, c'est trop fort! cria l'un des mineurs.

— Vous ne connaissez rien aux gosses, dit l'écrivain d'un ton sentencieux, il leur faut quelque chose d'intéressant, de grand! «Ainsi, continua-t-il, vous n'avez qu'à tenir vos yeux ouverts pour son retour. Il peut venir pendant la nuit et vous tirer hors de vos petits lits pour vous embrasser. Il peut venir de jour en voiture à quatre chevaux blancs conduits par un cocher nègre avec un bel habit rouge, ou bien il peut venir déguisé en simple vagabond. Tout ce que vous avez à faire c'est d'attendre et de veiller. Vous voyez, expliqua Folsom, ça les tiendra en éveil, c'est ce qu'il faut. Et il faut que Cissy cesse de pleurer, et si Willy le frappe, rends-lui sa gifle immédiatement pour le faire respecter».

Mais s'arrêtant tout à coup: Et la photographie? comment faire?

— Lasham n'en a point; il n'en a jamais eu, répondit Rogers. Que ferons-nous?....

— Dites donc? si nous prenions celle de Robert! les mioches ne se rappellent pas leur frère; Falloner l'a fait faire à Sacramento, voyez! Il indiquait, du doigt, une photographie fixée à la paroi; elle était d'une ressemblance parfaite, on y retrouvait les grands yeux, l'air déterminé et les moustaches soyeuses de Falloner. Je vais la prendre sans que nos gens y fassent attention; on la fourrera dans la lettre, Falloner n'y pensera pas et nous le dirons à Dick lorsqu'il ira mieux.

Il enleva la photographie sans que les joueurs de cartes s'en aperçussent; la lettre fut adressée à Master James Lasham, Shepherdstown, Kansas. Rogers la porta à la poste et Folsom se hâta de retourner auprès du malade où l'un des mineurs l'avait remplacé pendant ce temps.

Peu à peu les petites lumières s'éteignirent dans la nuit; seule celle de la cabane de Lasham continua de briller. Vers minuit deux autres lumières passèrent rapidement, descendirent la colline et se perdirent dans les ténèbers, c'étaient celles de la voiture de poste emmenant Robert Falloner, l'heureux mineur qui, sa fortune faite, reprenait le chemin de New-York, sa ville natale. En même temps que lui partaient aussi l'argent pour Mrs Ricketts et la lettre adressée au petit Jim.

* * *

Le ralentissement du train tira Robert Falloner de son sommeil; regardant par la portière il s'aperçut que la tempête de neige qui durait depuis quelques heures avait complètement obstrué la ligne. Depuis près de deux mois qu'il avait quitté Sawyer's Ledge, il avait pensé bien des fois avec une sorte de regret à la vie libre et aventureuse des campements de mineurs, aux ravins profonds et aux immenses forêts où le vent faisait résonner sa voix puissante dans les pins; et maintenant il venait de dire adieu à la vie facile et aux plaisirs des grandes villes, afin d'aller chercher dans l'Ouest une ferme et des terrains où il pût occuper son énergie. Très ennuyé de l'interruption de son voyage, il remarqua que le train, après s'être arrêté, rebroussait chemin.

L'employé expliqua qu'on allait retourner à la dernière station pour y attendre que la voie fût déblayée, et que là, à Shepherdstown, se trouvait un bon hôtel où les voyageurs pourraient passer la nuit. Shepherdstown! ce nom éveilla en Robert un souvenir vague qui devint bientôt plus précis. Il se rappela qu'à New-York il avait reçu du jeune mineur Rogers une lettre l'informant du décès de Richard Lasham et le priant d'en faire part au frère et à la sœur de celui-ci.

Cette lettre contenait des allusions à une photographie de lui, Robert Falloner, dont on avait disposé à son insu; mais Robert l'avait lue sans attacher d'importance à ce détail et n'en avait aucune idée claire. Il se promit de relire cette lettre, et pour réparer sa négligence d'aller en personne voir la famille Lasham.

Shepherdstown se trouve à un embranchement de la ligne du Kansas-Pacifique, et lorsque Robert sortit de vagon, un immense train venant de San-Francisco arrivait aussi en gare et s'y arrêtait. En sortant avec la foule des passagers, Robert entendit une voix claire d'enfant qui s'informait si c'était bien le train venant de Californie; il remarqua en passant l'air amusé et bon enfant du chef de gare qui répondit:

— *Oui*, mon garçon, c'est bien ça, et voilà les voyageurs.

(Traduit de l'anglais par E. L.)

(A suivre.)

Pour 1 fr. —

on s'abonne dès ce jour

A LA

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

pour la fin de l'année 1908

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à la **Feuille d'Avis de Neuchâtel** *et paierai le remboursement postal qui me sera présenté à cet effet.*

Prix de l'abonnement pour 1909:

Franco domicile à Neuchâtel par la porteuse		*Franco domicile en Suisse*	
du 1er janvier au 31 mars	fr. 2.25	du 1er janvier au 31 mars	fr. 2.50
» » » 30 juin	» 4.50	» » » 30 juin	» 5.—
» » » 31 décemb.	» 9.—	» » » 31 décemb.	» 10.—

Adresse bien exacte

Nom: .....

Prénom et profession: .....

Domicile: .....

Découper le présent bulletin et l'envoyer sous enveloppe **non fermée**, affranchie de 3 cent., à l'administration de la **Feuille d'Avis de Neuchâtel**, à Neuchâtel. — Les personnes déjà abonnées ne doivent pas remplir ce bulletin.

Les nouveaux abonnés recevront, sur demande, l'horaire le Rapide et le commencement du feuilleton.

Jeune homme de famille distinguée cherche

PENSION

chez des personnes instruites où il y aurait un monsieur et peu de pensionnaires. Ecrire sous B. C. 427 au bureau de la Feuille d'Avis.

Demande de pension

On cherche à placer dans bonne famille sérieuse, sous surveillance sévère et soins maternels, un garçon de six ans. — Adresser offres détaillées case postale 2074, Neuchâtel.

Hôtel du Vaisseau

Samedi soir, à 7 heures

TRIPES c.o.

nature et à la mode de Caen

Dimanche soir Civet de Lièvre

Bibliothèque du dimanche

Gratuite

(BERCLES 2)

Samedi: de 1 à 3 h.

Dimanche: de 9 à 10 h.

Excellent choix de livres

Mlle A. EPPNER

Couturière

4 - QUAI SUCHARD - 4

se recommande pour du travail, à la maison et en journée.

Livraison prompte et soignée

CONVOCATIONS

Société suisse d'assurance contre la grêle

Les assurés des agences de Neuchâtel et Saint-Aubin sont invités à assister à l'assemblée statutaire de district, qui se tiendra le

dimanche 15 novembre 1908

à 2 h. 3/4 après midi, à la salle de justice de Saint-Aubin, pour y traiter les questions habituelles (élection des délégués à l'assemblée générale, etc.).

ECOLE-CHAPELLE DE FLANDRES

XXVIIIme ANNÉE

Ecole du dimanche, 9 h. du m.

Culte, 10 h. »

CERCLE LIBERAL

Ce soir à 7 h. 1/2

SOUPER (tripes)

à 2 fr., vin non compris

MM. les membres du cercle sont en outre informés que le tenancier est autorisé à servir des tripes dans la grande salle, de 7 heures à 9 heures du soir. c.o.

Le comité.

Mission Romande

M. Ch. CHATELAIN

missionnaire au Transvaal (Afrique)

parlera

Dimanche 15 novembre

à 8 h. du soir, dans la

Grande Salle des Conférences

de la

Mission en face du paganisme et de la civilisation

Une collecte se fera à l'issue de la réunion en faveur de la Mission romande.

SOCIÉTÉ ANONYME DE LA

Salle des Concerts

MM. les actionnaires sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire pour le jeudi 19 novembre 1908, à 10 h. 1/2 du matin, à la Petite Salle du Bâtiment des Concerts, à Neuchâtel, avec l'ordre du jour suivant:

Nomination de trois membres du Conseil d'administration.

Il est rappelé à MM. les actionnaires qu'ils doivent se présenter à l'assemblée porteurs de leurs titres ou d'un récépissé en tenant lieu.

Le Conseil d'administration

ASSOCIATION DU SOU

pour le relèvement moral

A l'occasion de la réunion cantonale des collectrices, il y aura une

Réunion publique pour femmes

le mercredi 18 novembre

à 3 heures de l'après-midi

au local de l'Union chrétienne

19, rue du Château, Neuchâtel

Sujet: Le récent **Congrès de Genève contre la Traite des blanches.**

Invitation cordiale à toutes les femmes.

Eglise nationale

La paroisse est informée que les réunions de prière et d'édification du samedi au soir recommenceront aujourd'hui 14 novembre, à 8 h., à la chapelle des Terreaux.

Eglise indépendante

La réunion annoncée pour dimanche 15 novembre 1908, à 8 h. du soir,

à Serrières

est **renvoyée** au dimanche 22 novembre, même heure et même local.

Croix Bleue

Réunion de groupe

Dimanche 15 novembre

à 2 h. ¼ après midi

dans le temple de Peseux

La fanfare prêtera son concours

Invitation cordiale à tous

Salles de lecture

pour ouvriers

— RUE DU SEYON 36 —

OUVERTES GRATUITEMENT

tous les soirs

AVIS MÉDICAUX

Dr HUMBERT

Rue du Bassin 8 a

(de 2 à 3 h.)

Dr Chs Scherf

Médecin-Chirurgien-Accoucheur

Consultations tous les jours

de 1 h. ¼ à 3 heures

Belle-Roche-Gibraltar 16

Madame veuve Lina PERREGAUX-BOREL et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans la cruelle épreuve qu'elles traversent.

Monsieur Rodolphe SCHMID et sa famille, dans l'impossibilité de remercier individuellement les nombreuses personnes qui leur ont témoigné tant de bienfaisante sympathie au cours de la maladie et lors du décès de leur chère et si regrettée épouse et mère, leur adressent par ces lignes l'expression de leur profonde reconnaissance.

ETAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesse de mariage

Samuel-Henri Mäder, viticulteur, Fribourgeois, à Bevaix, et Anna Schupbach, femme de chambre, Bernois, à Neuchâtel.

Mariage célébré

12. Augustin Reichlin, jardinier, Schwytzois, et Jeanne-Marie-Sophie Vuarnoz, Neuchâteloise.

Naissance

12. Lucie-Marie, à Marc-Samuel Chautems, manœuvre, et à Rose-Emma née Dessaules.

Décès

12. Fernand-Willy, fils de Louis-Oscar Gern et de Elisa née Schwarz, Wurtembergeois, né le 10 septembre 1903.

POLITIQUE

Brésil

Le président du Brésil vient d'envoyer au Congrès un message par lequel il présente et appuie la demande formelle du gouvernement de l'Etat de Sào-Paulo tendant à ce que la garantie fédérale soit donnée à l'emprunt de 375 millions que cet Etat va contracter pour consolider les opérations de «valorisation» du café.

On sait que l'Etat de Sào-Paulo a acquis et retiré, lors de l'énorme récolte de 1906-1907, un stock de café de 8 millions de sacs, afin d'empêcher l'effondrement des prix du fait de cette surproduction. Pour acheter ce stock et le conserver, il a fait des emprunts et warranté les cafés entreposés dans les grands ports du monde. Il a contracté ainsi des engagements s'élevant à plus de 400 millions de francs, qui s'augmentent chaque année de 40 à 50 millions de francs pour la conservation de ce stock.

Afin de consolider ces engagements onéreux et précaires et éviter une liquidation précipitée du stock en question, qui pèse sur les prix du café et qui les déprimerait encore plus s'il était mis en vente, l'Etat de Sào-Paulo voudrait faire un emprunt à long terme gagé par ces cafés et pour lequel la garantie de la nation brésilienne tout entière est demandée.

Allemagne

Le correspondant de Berlin du «Standard» télégraphie à ce journal:

Le bruit court que des divergences d'opinion se sont produites entre l'empereur et le prince de Bulow et qu'on doit s'attendre à la démission de ce dernier avant la fin de l'année. D'après le «Berliner Tageblatt», son successeur serait M. Beethmann-Hollweg ou, à son défaut, M. Rheinbaben.

On assure que l'empereur est dépité de ce que le chancelier ne l'ait pas mieux défendu devant les attaques du Reichstag.

Egypte

Le président du conseil, Hassan Fehmi pacha, après vingt ans de services, a pris sa retraite. Un nouveau ministère est constitué, sous la présidence de Boutros pacha Ghali, qui prend le portefeuille des affaires étrangères.

L'interview supprimée de Guillaume II

L'interview de l'empereur Guillaume avec M. Bayard Hale, qui devait paraître dans le «Century Magazine» américain et dont la publication a été arrêtée par l'intervention diplomatique, commence à filtrer, malgré tout, dans les feuilles des Etats-Unis.

Les correspondants du « Standard » et du «Morning Post» de Londres et les journaux allemands ont déjà recueilli des bribes de cette conversation impériale... rentrée.

Elle n'avait rien de sensationnel, disent les uns. Guillaume II y faisait l'éloge du président Roosevelt. Il exprimait le désir que les relations entre les Etats-Unis et l'Allemagne fussent plus étroites.

L'empereur constatait le sentiment antiallemand régnant dans les pays étrangers et critiquait ce qu'il appelait l'attitude peu amicale de l'Angleterre, contrastant avec les sentiments amicaux des Etats-Unis. Il se plaignait que ses mobiles fussent sans cesse mal compris par les Anglais.

Les expressions de l'empereur à l'égard de l'Angleterre et de certaines personnalités anglaises auraient été peu amicales et moins que flatteuses.

Ses critiques contre le Vatican et le parti catholique allemand étaient beaucoup plus sévères encore.

M. Bayard Hale avait recueilli les déclarations de Guillaume II dans une conversation de deux heures, sur le pont du yacht impérial, à Bergen (Norvège), où on l'avait renvoyé de Berlin avec la lettre de recommandation que lui avait remise le baron Speck de Sternburg, le défunt ambassadeur allemand à Washington. Il soumit son interview au ministère des affaires étrangères de Berlin, où l'on aurait élevé des objections moins contre le fond même de l'interview que contre sa publication dans la presse.

Néanmoins, quelques suppressions furent faites et une dépêche de Londres à la «Gazette de Voss» assure que si les déclarations rayées avaient été publiées elles auraient soulevé dans toute l'Europe une nouvelle tempête.

Il faut croire cependant que les déclarations autorisées auraient été suffisantes pour cela, car les dépêches de New-York portent que M. Bayard Hale lui-même, à la suite de ce qui s'était passé avec l'interview du «Daily Telegraph», avait déclaré que sa propre interview ne devait plus être publiée, qu'il y renonçait et qu'il n'en pouvait dire plus long.

L'éditeur, d'accord avec l'auteur, conformément à la démarche de l'ambassade d'Allemagne, décida donc de détruire les 150,000 numéros de décembre du magazine déjà tirés, mais non brochés. Les marbres furent envoyés à la refonte et le manuscrit rendu à M. Hale. Mais comme des épreuves et des bonnes feuilles avaient été déjà mises en circulation, il ne faudrait pas s'étonner que l'interview éclatât quelque jour dans une feuille à sensation.

ETRANGER

Le «dirigeable» Gross. — Un accident assez grave est arrivé au dirigeable du major Gross, durant sa traversée aérienne à longue distance. L'enveloppe s'étant dégonflée, par suite de la perte de quelques gaz, le dirigeable est descendu soudainement et est tombé près de l'île de Wollin. Deux officiers et deux hommes, qui formaient l'équipage du dirigeable, ont couru le plus grand péril et ont été sauvés avec difficulté.

On se rappelle que le dirigeable Gross devait aller à Hanovre, qui est directement à l'ouest de Berlin. Il est tombé près de l'île de Wollin, qui se trouve sur la côte allemande de la Baltique, non seulement au nord mais encore à l'est de Berlin. On devrait l'appeler l'«indirigeable» Gross.

Le tombeau d'Andrée. — On mande de Stockholm que le professeur Nathorst, le capitaine Nilsson et le docteur Ekholm, qui tous trois sont très instruits sur les questions polaires, déclarent qu'il est impossible que le ballon d'Andrée ait atterri sur la côte du Labrador ou qu'Andrée et ses compagnons aient atteint cette côte. Ils considèrent cette nouvelle comme inexacte.

Explosion d'une bombe à Naples. — On mande de Naples qu'à la suite de l'explosion d'une bombe de dynamite, jeudi matin, une maison de deux étages s'est écroulée. On a retiré des décombres le cadavre d'une dame Orlando et deux autres personnes sérieusement blessées.

La police croit qu'il s'agit d'un engin préparé par un attentat anarchiste. La maison où s'est produite l'explosion était, en effet, connue comme lieu de rendez-vous des révolutionnaires.

La grève générale à Fiume. — Jeudi, les socialistes ont proclamé la grève générale dans toutes les usines de la ville. Quinze mille ouvriers chôment. Les grévistes ont attaqué les tramways électriques. La police les a dispersés. Toutes les boutiques sont fermées. Les troupes sont consignées. On s'attend à des désordres. Le but de cette grève générale est l'obtention du suffrage universel.

Prise au piège. — Depuis quelque temps, une petite ville des bords du Rhin était inondée de lettres anonymes, adressées aux citoyens les plus en vue, qu'on insultait grossièrement par cette voie détournée. Malgré d'actives recherches, on n'arrivait pas à découvrir l'auteur de ces épîtres et l'on perdait courage, lorsqu'un policier eut une idée excellente. Il acheta un certain nombre de rames de papier à lettre, se déguisa en colporteur et alla offrir sa marchandise dans quelques ménages qu'il soupçonnait fortement. Chaque feuillet portait un signe connu de l'agent seul et qui devait cas échéant aider à dévoiler le coupable. Le faux colporteur eut soin, naturellement, de noter le nom et l'adresse des personnes qui lui avaient acheté quelque chose.

Qu'arriva-t-il? Au bout de quelques jours, le bourgmestre et le pharmacien de l'endroit reçurent de nouvelles lettres d'insulte. Or, à l'examen, l'agent constata que le papier employé portait la petite marque qu'il avait faite. Une enquête est entreprise, suivie bientôt d'une perquisition à domicile, et peu après, une personne d'un certain âge, serrée de près, fut obligée d'avouer.

Une caricature anglo-suisse. — «The Nation in Arms» est l'organe de la «National service League», cette société qui a entrepris d'introduire dans les milices anglaises le service obligatoire suisse.

Ce journal publie, dans son numéro d'octobre, la gravure suivante: Dans un champ labouré, un aéroplane sur roues, qui représente la nouvelle armée territoriale anglaise, est traîné péniblement à travers le terrain par M. Haldane, le ministre de la guerre, monté sur une bicyclette. Chacune des inégalités du sol représente un des défauts de la loi. Au haut des airs, un petit aéroplane qui porte le nom de la Suisse, vole triomphalement.

John Bull assiste à la scène, ayant à côté de lui un moteur de 200 chevaux sur lequel est écrit: « Education militaire obligatoire ».

— Cela marche un peu péniblement, dit M. Haldane; tout de même, je crois que j'avance.

— La carcasse de votre machine est très bonne, répond John Bull. Ajoutez-y ce moteur et vous volerez aussi bien que le petit bonhomme qui est là-haut.

Un officier qui se noie. — Le capitaine instructeur Crozet, du 23me d'artillerie français, se promenait à cheval sur les bords de la Garonne, entre Lalande et Ginestous (Haute-Garonne). Soudain, son cheval, qu'il dressait, fit un écart et bondit dans le fleuve.

Des laboureurs qui se trouvaient là essayèrent de secourir l'officier, mais celui-ci, après avoir vainement lutté contre le courant, disparut. Son corps n'a pas été retrouvé.

SUISSE

L'été de la Saint-Martin. — La station météorologique de Zurich a reçu, hier matin, des postes d'observation français l'avis qu'une température très élevée régnait sur la Manche et dans les départements français à l'Ouest. Elle s'élevait de bonne heure déjà à 15 degrés. La vague de chaleur s'étend vers l'est; l'été de la Saint-Martin commence.

Dans l'horlogerie. — On écrit des Franches-Montagnes:

Le ralentissement des affaires horlogères, dont on a parlé ces jours, n'a pas la gravité qu'on lui donne. Il est certain que plusieurs comptoirs et quelques petits ateliers sont encore atteints par le défaut de travail, mais il n'en est pas moins établi que, d'une façon générale, la besogne reprend dans les maisons d'une certaine importance. Les horlogers travaillant dans les fabriques sont occupés régulièrement tous les jours ouvrables depuis la mi-octobre. Ceux qui travaillent à domicile sont moins favorisés, cela se comprend. Les petites parties, conséquemment, souffrent encore du peu de besogne à intervalles périodiques.

Dans l'industrie de la boîte, plusieurs établissements ne chôment plus du tout. Les boîtiers or, eux-mêmes, qui ont été les plus éprouvés, ont vu ces dernières semaines une légère amélioration se produire. Dans la boîte métal, le travail afflue ou diminue, suivant les spécialités des fournisseurs et la nationalité des clients. Ainsi, pour le moment, les grossistes français et italiens font des commandes réjouissantes.

En résumé, on a bon espoir que nous marchons à petits pas vers la reprise générale des affaires horlogères et que l'année 1909 nous ramènera de l'ouvrage suivi dans toutes les branches de notre industrie nationale.

Les réflecteurs dans l'armée suisse. — La question des réflecteurs pour les forts étant résolue, il va falloir résoudre celle relative aux réflecteurs de l'armée de campagne. Cette dernière ne dispose actuellement que des réflecteurs de l'artillerie de position et ils sont aujourd'hui complètement démodés.

Comme les combats de nuit deviennent toujours plus fréquents dans les guerres modernes, il est de toute importance pour notre armée d'y voir clair, si pareille éventualité devait se produire. Et c'est pourquoi le Conseil fédéral demande un crédit de 10,000 francs destiné à permettre quelques essais avec des appareils perfectionnés.

ZURICH. — Dans nos divers Parlements cantonaux, on ne fait pas abus de l'humour; aussi les bons mots qu'à l'occasion se permettent nos pères de la patrie méritent d'être signalés à cause de leur rareté.

On discutait de l'aération de la salle du Grand Conseil, au Grand Conseil de Zurich. L'architecte cantonal était d'avis qu'il fallait en construire une nouvelle, que l'ancienne ne valait pas la peine d'être réparée. Le colonel Meister, combattant cette opinion, prétendit que la salle était encore « potable » et que si on voulait la ventiler il fallait déposer une motion. Sur quoi, M. Frey-Nägeli prit la parole. Il ne pouvait se rallier à la proposition Meister; c'était tout simplement renvoyer la question aux calendes grecques. Il faut avant tout une amélioration. « Nous respirons maintenant, dit-il, un air véritablement empesté. Que l'orateur, comme tout autre grand-conseiller, y ajoute sa part, cela ne changera rien à l'affaire! »

— Jeudi après midi, l'Union zuricoise des ouvriers a proclamé le boycott contre la compagnie des tramways du Limmattal. Il s'agit toujours du conflit qui a éclaté, il y a déjà quelque temps, entre l'administration et un employé.

Le comité qui a décidé le boycott engage d'autre part les ouvriers à ne se livrer à aucune violence.

— Un automobile monté par quatre personnes s'est heurté, jeudi soir, près d'Altstätten, à un char sans lanterne. Trois des automobilistes ont été blessés et les deux voitures endommagées.

SAINT-GALL. — Un mouvement de salaires a commencé à la fabrique de broderies Einstein, qui occupe à peu près cent quatre-vingts personnes. Le travail a été suspendu, à l'exception toutefois de celui de nuit.

BERNE. — Un singulier accident est survenu mercredi à une servante de Moûtier. La jeune fille préparait le repas de midi lorsque, s'étant baissée sur le foyer, le feu se communiqua à sa chevelure, puis aux peignes en celluloïd qui étayaient la coiffure. La domestique ne perdit pas heureusement son sang-froid et réussit à éteindre les flammes avec des linges. Elle en est quitte pour une émotion et des souvenirs quelque peu cuisants.

— Un nouvel accident mortel s'est produit lundi dans un des tunnels du chemin de fer de la Jungfrau (section Mer de glace-Jungfraujoch). Un ouvrier italien qui s'était rendu seul à l'avancement avec une lampe allumée a été trouvé mort peu après. On ignore la cause de ce singulier décès.

— L'autre jour, à la station de Wasen, sur la ligne Ramsei-Sumiswald, une bonne vieille se dispose à monter dans le train pour aller à Berthoud. Comme elle voit qu'elle est seul passager, elle dit au conducteur:

— Dites donc, il n'est pas nécessaire de voyager seulement pour moi; je pourrai bien aller une autre fois à Berthoud; je ne suis pas si pressée!

Là-dessus, le conducteur lui répond:

— Oui, vous savez, ce n'est pas à cause de vous que nous partons; nous avons justement une lettre pour Berthoud; nous sommes donc obligés d'y aller « comme que comme »!

Et la bonne femme se rendit à cette raison péremptoire.

— Pour éclairer le monument Haller, à Berne, on avait placé aux abords de l'enclos où il s'élève, deux réverbères, à capuchon en fer-blanc, du plus fâcheux effet. Cela jure avec la statue de bronze et l'ensemble de l'ornementation. Aussi, afin de compléter l'effet décoratif en fer-blanc, imaginé sans doute par quelque brave fonctionnaire municipal, des étudiants ont, de nuit, appendu au bras gauche de la statue de Haller une affreuse lanterne de fer-blanc. Samedi matin, tous les passants riaient à se tordre devant le grand Haller, qui, majestueusement, semblait éclairer la ville de sa pauvre lanterne.

— M. Morgenthaler a donné sa démission de député au Conseil des Etats. Le Grand Conseil procédera la semaine prochaine à son remplacement.

COURRIER BERNOIS

(De notre correspondant)

Le malin trio

La cour d'assises de l'Oberland vient de juger un fort singulier trio qui nous avait rendu visite cet été. Ces « nobles étrangers », soit une dame et deux messieurs, étaient des Français qui, comme Panurge, connaissaient vingt et cinq manières de vivre et de se goberger sans travailler.

Ce n'était point des rats d'hôtels, car depuis que des journaux indiscrets et malveillants ont publié urbi et orbi leurs petits trucs, ces pauvres rats trouvent le métier bien gâté et aiguillent sur d'autres voies leurs talents. Le trio dont je vous parle ne pratiquait pas non plus le vol à la tire, à l'américaine ou à la bousculade. Toutes manières surannées et peu profitables de refaire son prochain.

Nos Français avaient trouvé mieux. La jeune femme, écuyère de profession — voilà encore un métier dans lequel il ne lui sera pas facile de se maintenir, à Wetzwil, — et surtout prestidigitatrice, était le chef de la bande et c'est elle qui organisait les coups. Le procédé était aussi simple que fructueux. Dame D. se rendait dans une banque où elle demandait à acheter ou à échanger des pièces d'or étrangères, dont elle disait faire collection. Fort coquette et de manières très distinguées, l'aventurière en imposait énormément aux caissiers de banque — hommes méfiants pourtant — lesquels s'empressaient d'étaler devant cette cliente très élégante les trésors de leur coffre-fort. La dame réfléchissait longuement, tournait et retournait les pièces d'or, puis partait généralement après avoir fait un achat ou plutôt un échange insignifiant. Le diable c'est qu'elle prenait toujours par mégarde, avec les pièces d'or qui lui appartenaient, quelques jaunets qui, eux étaient propriété de la banque. Et le soir, le malheureux caissier, en vérifiant ses fonds, s'arrachait les cheveux!

Cette façon aussi ingénieuse que malhonnête de gagner sa vie ne devait pas réussir longtemps à notre écuyère et non loin de Meiringen déjà, son voyage dans l'Oberland fut interrompu de façon peu aimable par la police de l'endroit. Le trio avait fait «l'échange» obligé à Meiringen et avait réussi à voler 350 fr. Le cœur léger, on était parti en voiture pour le Grimsel et ce n'est que grâce au téléphone que l'on put faire arrêter la petite société à Guttanen.

Nos trois compères ont, naturellement, nié avoir commis la moindre peccadille et la jeune dame, en particulier, a assuré que c'était par simple inadvertance, que dans deux banques et dans l'intervalle de deux jours, elle avait pris des pièces d'or qui ne lui appartenaient pas. Inutile de dire que les jurés orberlandais ne s'en sont pas laissé conter.

Cette histoire nous montre — comme dans la chanson — que parmi les très nombreux touristes qui séjournent chez nous en été, il en est dont la société ne saurait point se recommander et peut-être ces voyageurs aux doigts trop longs sont-ils plus nombreux qu'on ne le croit.

Théâtre de Vallorbes

Vallorbes vient de se doter d'un casino, et, en vue de fêter cet événement, important pour l'activité des nombreuses sociétés locales — fanfares, sociétés de chant, orchestre, société dramatique — le comité a chargé deux auteurs du pays, deux journalistes, M. Georges Jacottet, rédacteur à la «Feuille d'avis de Vevey», et M. Edouard Combe, compositeur, rédacteur à la «Gazette de Lausanne», d'écrire une pièce de circonstance qui permette à toutes les sociétés de Vallorbes d'y participer, et mettent ainsi à contribution, pour la réussite finale, toutes les forces littéraires, musicales et artistiques, dont Vallorbes dispose. Cette pièce empruntc son sujet aux légendes locales. Elle a pour titre « La Grotte aux Fées. »

La musique, de M. Edouard Combe, qui exige cent dix exécutants, (quatre-vingts choristes, dames et messieurs, et trente musiciens), et qui comporte un «Hymne à la Patrie», (chœur mixte à six voix), un «Chœur de Fées», pour jeunes filles, un «Chœur de Forgerons», pour chœur d'hommes, un grand «Chœur final», pour chœur mixte à six voix, ainsi que quatre ballets et de nombreuses parties d'accompagnement, a enchanté à la fois les comités et les interprètes. Des décors spéciaux ont été commandés à M. Molina, de Genève. L'un de ces décors représente le gracieux vallon de Vallorbes, un autre la fameuse «Grotte aux Fées», que tous connaissent; l'un et l'autre sont frappants de vérité. La première représentation est fixée au 21 novembre.

CHRONIQUE VITICOLE

La vigne en baisse. — On mande de Saint-Gall que deux vignobles de Thal (Buchberg), évalués 4 à 5000 fr. il y a une trentaine d'années, ont été vendus récemment avec leur récolte pour la somme dérisoire de 400 fr.

Protection des vins de Tokay. — Jeudi à la Chambre des députés hongrois, M. Daranyi, ministre de l'agriculture, présente un projet de loi renforçant les mesures destinées à empêcher la fraude des vins. Les vignobles de Tokay sont déclarés région viticole fermée où le vin ne pourra être importé que pour l'usage local. Il sera interdit d'exporter de la région viticole de Tokay des vins ne provenant pas du vignoble même. Il sera interdit également de se servir de raisins de Corinthe pour sucrer le vin. La loi contiendra également des dispositions relatives aux vins falsifiés importés de l'étranger.

RÉGION DES LACS

Bienne. — Le mauvais temps n'a pas favorisé la foire de Bienne de jeudi. Transactions peu abondantes avec tendances à la hausse pour le bétail à cornes, qui s'est vendu couramment: belles vaches, 550 à 700 fr.

Voir la suite des nouvelles à la page huit.

Toute ménagère pratique a recours pour les maux de tête violents, les migraines chroniques etc., aux **excellentes pilules ONI**, recommandées par un grand nombre de médecins. Elles jouissent d'une réputation universelle et soulagent promptement et sûrement! Dans toutes les pharmacies à 2 fr. et 1 fr. 20 la boîte.

Contre les affections pulmonaires, le rhume, la coqueluche et l'influenza,

la plupart des professeurs et médecins ordonnent maintenant régulièrement l'Histosan du Dr Fehrlin, vu que d'après les expériences faites à l'Institut pour les maladies infectieuses à Berne, et suivant les résultats obtenus dans des hôpitaux et sanatoria (par exemple dans les célèbres stations thérapeutiques de Davos, Arosa, Leysin, Bozen, Meran, Abbazia, etc.), il résulte que ce nouveau produit est réellement un excellent remède, qui exerce une action excessivement énergique contre les dites maladies.

On sera particulièrement frappé de la bonne mine du patient dès les premiers temps de la cure à l'Histosan. Le teint blafard, terreux et maladif disparaît déjà après quelques semaines, l'organisme entier récupère sa fraîcheur et ses forces et le malade se sent de nouveau apte au travail et joyeux de vivre.

D'après les dernières communications de l'Université de Gênes la prompte et extraordinaire efficacité de l'Histosan se manifeste par une purification radicale du sang et de la lymphe des tissus, d'où il résulte que l'organisme est bientôt en état de laisser à la nature le soin d'amener le rétablissement complet.

L'Histosan ne se vend jamais ouvert, à la mesure ou au poids, mais seulement en flacons originaux au prix de Fr. 4. — En vente dans les pharmacies ou à défaut s'adresser directement à la fabrique de l'Histosan, à Schaffhouse, Quai du Rhin n° 452. H. 5620 Q

moyennes 450 à 550 fr.; bœufs de boucherie, de 800 à 1200 fr. la paire. On comptait: 165 vaches, 35 bœufs, 146 génisses, 25 veaux, 1020 porcs, 14 chèvres.

CANTON

Les redevances de la Banque nationale aux cantons. — A teneur de la loi, la Banque nationale doit payer aux cantons une redevance annuelle prélevée sur son bénéfice net et calculée comme suit: 50 centimes par 100 francs sur l'émission de billets autorisée sur le territoire du canton au 31 décembre 1904; 30 ct. par tête de population domiciliée.

Par décision du Conseil fédéral, la caisse fédérale bonifiera aux cantons les sommes suivantes pour la période du 20 juin au 31 décembre 1907: fr. 200,455 pour la catégorie A et fr. 528,652 pour la catégorie B.

Le canton de Neuchâtel reçoit donc 32,962 francs 15 centimes.

NEUCHATEL

Le commandement de la IIme division. — Le colonel Albert Gyger, promu divisionnaire le 27 octobre, a demandé à être relevé de ce commandement pour raison de santé. En conséquence, il a été mis au nombre des officiers à la disposition du Conseil fédéral.

Exposition. — M. Louis Gianoli, peintre genevois, va ouvrir au palais DuPeyrou, salle du grand chêne, une exposition qui durera du 15 au 29 novembre. M. Gianoli exposera uniquement de ses œuvres dont la critique a déjà dit le plus grand bien.

Remplacement du service militaire manqué. — Nous avons publié samedi dernier quelques renseignements sur l'ordonnance concernant les dispenses de service et le remplacement du service manqué. Or, un mot mis pour un autre a faussé le sens de ce qui se rapportait aux recrues: où il fallait «école ultérieure», on avait mis par erreur « école entière », ce qu'un de nos lecteurs nous a fait remarquer.

Voici le texte authentique de l'article en question:

Lorsqu'une recrue, ensuite de maladie, de congé ou de punition, a manqué six jours de service, soit en une seule fois, soit en plusieurs fois, le commandant de l'école examinera s'il est encore possible de donner à cette recrue une instruction suffisante ou s'il est préférable de la licencier immédiatement et de l'appeler à une école ultérieure.

Si la recrue continue son service, mais qu'à la fin de l'école le commandant ne trouve pas la recrue suffisamment instruite, elle devra remplacer le service dans une école de recrues ultérieure.

Le service complémentaire comprendra en tout cas autant de jours qu'en a manqué la recrue.

Société de Zofingue. — Hier soir, à la lueur de torches et de feux de bengales, nos étudiants à casquettes blanches ont défilé dans les principales rues en un long cortège, recueillant à leur passage les fleurs et les cris enthousiastes des amis de Zofingue.

Feuilleton. — Nous commencerons lundi la publication en feuilleton d'un récit alpestre, — *L'amour et la haine du village*, — dont l'auteur est M. Jean Lupold, un des rédacteurs à la «Feuille d'avis de Neuchâtel.»

CORRESPONDANCES

(Le journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique)

Acte de cruauté

Neuchâtel, le 12 novembre 1908.

Monsieur le rédacteur,

Votre journal a relaté à plusieurs reprises des actes de cruauté commis par des charretiers brutaux. En voici un qui est nouveau (je l'espère): Vous connaissez par quel moyen de locomotion sont transportés les bœufs de boucherie à travers notre ville de Neuchâtel; ce n'est souvent pas sans peine que ces ruminants sont placés sur le char qui les conduit; les coups de fouet, etc., ne leur sont pas épargnés. Ce soir-même, un de ces animaux, qui font des voyages souvent très longs, se refuse de prendre place à côté d'un congénère déjà installé sur le char; aussi le charretier ne trouve-t-il rien de mieux que de prendre une longue corde, la passe autour de la tête du bœuf, dételle un cheval auquel la dite corde est attachée et.. en avant! qui sera vainqueur; malgré les protestations d'un public déjà nombreux, le charretier essayait son « ingénieux » système lorsque le soussigné s'est avancé et a coupé la corde.

Je fus bien reçu par mon antagoniste qui refuse de m'indiquer son nom et m'annonce que j'aurai à payer la corde.

J'ai recouru alors au caporal de gendarmerie en notre gare, auquel ce charmant personnage a déclaré se nommer Wasen.

Excusez la longueur de mes lignes, mais il est bon de connaître les gens de pareil acabit.

Je vous remercie et vous présente, etc.

C. FAVRE.

Rectification

Neuchâtel, le 13 novembre 1908.

Monsieur le rédacteur,

Le compte-rendu de la séance du synode national, publié dans le numéro d'aujourd'hui de la « Feuille d'avis », mentionne le fait que j'ai obtenu un congé pour maladie; il doit y avoir confusion, en effet, je n'ai, à ma connaissance, ni demandé ni dès lors obtenu de congé pour maladie.

Oserais-je vous prier de rectifier sur ce point spécial le dit compte-rendu.

En vous remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, etc.

A. BLANC, past.

FAITS DIVERS

L'« électrification » des voies ferrées. — La Pensylvania Railroad prend actuellement ses dispositions pour faire électrifier la voie ferrée, longue de 183 kilomètres, qui sépare Philadelphie de New-York. Elle s'arrangera également pour que la durée du trajet soit réduite de 2 heures à 60 minutes. La compagnie d'électricité Westinghouse a reçu déjà la commande de cent locomotives électriques et de machines d'une force totale de 250,000 chevaux-vapeur; ces locomotives pourront couvrir 193 kilomètres dans l'heure.

La première soumission à l'adjudication indiquait 25 millions de francs pour frais d'électrification.

Il est évident que, si l'on veut réduire à une heure la durée du voyage de Philadelphie à New-York, il faudra pour le moins doubler la vitesse, d'où, pour les rails, une pression énorme; toutefois les essais qui ont été poursuivis par la ligne de Pensylvanie au moyen de locomotives électriques semblent prouver qu'on peut obtenir une réduction de moitié dans la durée du trajet, sans danger.

Les animaux malades... — M. Charles Hagenbeck de Hambourg, le réputé négociant en fauves, vient de publier ses mémoires. On y lit des choses fort curieuses, notamment ce qui suit:

Au printemps de 1892, la mort fit de grands ravages parmi les animaux dont M. Hagenbeck a toujours un très grand nombre sur place. Les pauvres bêtes avaient des vomissements, suivis de diarrhées, et finalement ils périssaient au milieu d'affreuses crampes. C'est ainsi que fut anéanti un groupe de quatre lionceaux. Il en fut de même pour trois tigres royaux et plusieurs panthères.

On se perdait en conjectures sur la mystérieuse maladie qui faisait de pareils ravages, lorsque soudain éclata a Hambourg... le choléra. Ainsi tout était expliqué: les fauves étaient les premières victimes du terrible fléau, celles qu'il atteignait le plus facilement. On fit bouillir l'eau qu'on donnait à boire aux bêtes, et comme par enchantement, la maladie disparut du milieu d'entre elles.

POLITIQUE

Les Grands Conseils

Le Grand Conseil des Grisons a chargé le Conseil d'Etat d'examiner s'il n'y avait pas lieu de prendre des mesures pour la protection de la flore alpine. Jusqu'ici cette question était laissée aux soins des communes.

Répondant à une interpellation concernant la circulation des automobiles, le Conseil d'Etat a déclaré que le vote populaire de 1907 avait simplement abrogé la décision du Grand Conseil permettant la libre circulation sur toutes les routes; mais ce vote n'avait rien changé aux compétences du Conseil d'Etat en ce qui concerne certaines concessions, qu'il pourra accorder. Il n'a pas été donné d'autre suite à l'interpellation.

Une pétition relative à des subsides pour la lutte contre les maladies de la vigne a été renvoyée jusqu'à ce que l'on sache ce que la Confédération pense faire dans ce domaine et ce qu'elle exigera des cantons et des communes.

— Le Grand Conseil du Valais a discuté, vendredi, la loi sur le timbre, apportant une réduction au timbre pour effets de commerce.

La crise orientale

Les journaux turcs disent que la France, comme l'Angleterre, a décidé d'adhérer aux vues de la Porte relativement au programme de la prochaine conférence. Ils ajoutent que, comme l'Angleterre, la France recommande à la Turquie d'opposer des exigences financières aux exigences financières de la Bulgarie.

— Selon une dépêche reçue par la « Jeni Gazetta », le comité central d'Athènes a armé les chrétiens du vilayet de Janina.

Une autre dépêche adressée de Scutari au même journal annonce que des armes ont été expédiées du Montenegro aux musulmans de Podgoricza. Les musulmans d'Antivari hésitent à prendre les armes et demandent qu'on leur fasse connaître auparavant le but de cette mesure. Les musulmans de Dulcigno ont refusé de s'armer et ont décidé d'émigrer.

Régente de Luxembourg

La grande-duchesse Marianne, qui était jusqu'à présent légat représentant du grand-duc Guillaume de Luxembourg, a été nommée régente dans la séance de vendredi de la Chambre. Le grand-duc est dans l'impossibilité de régner.

La rentrée de la Douma

Les K. D., les socialistes et les travaillistes ont fait savoir qu'ils s'entendraient aujourd'hui pour le vote au sujet de l'élection du bureau de la Douma.

M. Khomiakoff, le président actuel, octobriste, refuse absolument de se laisser reporter comme candidat à la présidence dans les circonstances actuelles. Il a déclaré à un journaliste que rien ne le déciderait à accepter la présidence des mains d'une moitié seulement de la Douma.

Dans les couloirs, on est très surexcité par cette difficulté. Les octobristes s'emploient de tous leurs moyens pour persuader les K. D. de revenir sur leur décision.

La réforme de la Chambre des Lords

Le comité, composé de vingt-cinq des principaux membres de la Chambre haute, sous la présidence de lord Rosebery, qui, depuis quelques mois, étudie la question de la réforme de la Chambre des lords, vient de terminer ses travaux.

Son rapport sera publié ultérieurement, mais l'on peut déjà dire que le comité a décidé pour ainsi dire à l'unanimité, qu'il convenait de modifier la composition de la Chambre des lords, afin d'assurer une plus large représentation des divers intérêts du pays que celle donnée par le principe de l'hérédité.

La régence proclamée en Chine

L'empereur est mourant. On l'a transporté vendredi à 2 h. de l'après-midi dans la chambre mortuaire; il respirait encore.

Un édit impérial proclame le prince de Tchonen régent de l'empire. Son fils Pou-Yi, héritier présomptif, et le grand conseil se sont assemblés au palais.

Le bruit a couru, à 4 h. de l'après-midi, que l'empereur était mort.

La crise allemande

Le chancelier de l'empire se rendra lundi à Kiel pour y présenter un rapport à l'empereur.

Le centre catholique a proposé au Reichstag de demander aux gouvernements confédérés de présenter à cette assemblée un projet de loi sur la responsabilité du chancelier de l'empire et de son remplaçant, ainsi que sur la procédure à suivre pour la mise en vigueur de cette loi.

Le parti socialiste a présenté vendredi, au Reichstag, un projet de loi modifiant la constitution de l'empire allemand par l'insertion des dispositions suivantes à la suite de l'article 17:

Le chancelier est responsable de sa gestion devant le Reichstag. Cette responsabilité s'étend à tous les actes politiques de l'empereur. Le chancelier de l'empire sera aussi responsable des émissions (paroles) de l'empereur. Le chancelier devra être congédié quand le Reichstag l'exigera.

Le Reichstag pourra porter plainte contre le chancelier dans le cas où celui-ci se rendrait volontairement ou par négligence grave coupable de manquement aux devoirs de sa charge.

Plainte pourra en particulier être portée lorsque le chancelier de l'empire commettra un acte contraire à la constitution ou nuisible à l'empire. Il en sera de même lorsqu'il aura négligé de faire ce qu'il aurait dû faire.

La plainte devra être portée devant un tribunal d'Etat de l'empire allemand, dont les 24 membres seront nommés par le Reichstag au commencement de chaque période législative.

NOUVELLES DIVERSES

Les disparus du Haut-de-Ory. — Selon une dépêche de Sion aux « Basler Nachrichten », les trois touristes du Haut-de-Cry auraient été retrouvés morts, par un chasseur, au pied d'une paroi de rochers.

M. Jules Guex a 26 ans. C'est un Lausannois. Il a fait ses études à Lausanne et à Peseux et a été missionnaire dans l'Asie mineure, puis instituteur de l'Ecole protestante de Saxon; il avait été nommé, il y a six semaines, instituteur de la première classe primaire d'Aigle. C'est un jeune garçon sérieux, très aimé, intelligent, très actif et alpiniste passionné. Sa mère habite Lausanne, où elle tient un commerce de combustibles.

L'un des instituteurs de Lausanne, M. Blanc, alpiniste aussi et membre du Club alpin, a été chargé de la douloureuse mission de lui annoncer, mardi matin, la triste nouvelle de la disparition de son fils dans la montagne.

M. Charles Jouvenat, chef des cultures de la fabrique de Saxon, est d'Ollon. Il est âgé d'une trentaine d'années, marié et père de trois enfants.

M. Th. Müller est Saint-Gallois; il habite Aigle et n'a que 25 ans. Son frère est arrivé à Saxon.

Foire de Bulle. — Bulle a eu jeudi sa foire de novembre ou de la Saint-Martin. Le beau temps en a favorisé la fréquentation.

On a compté sur les différents champs de foire 441 têtes de gros bétail bovin, 266 porcs, 48 chèvres et moutons et 77 veaux. Le bétail bovin s'est vendu aux plus hauts prix.

Les jeunes porcs continuent à être peu recherchés; par contre, ceux de charcuterie ont immédiatement trouvé des amateurs à des prix avantageux. Les ménages tuent leurs porcs gras à mesure que la viande renchérit dans les boucheries.

Le beurre, peu abondant, s'est vendu de 3 fr. 60 à 3 fr. 80 le kilo. Les œufs sont remontés à 15 centimes l'un.

Espoirs déçus. — Le docteur Gabrini, mort à l'âge de 95 ans, habitait, à Lugano, cette belle villa Ciani, dont le parc est orné de la célèbre statue de «la Désolation».

Les étrangers fréquentant Lugano ne se seraient jamais doutés que l'archi-millionnaire possesseur de cette demeure était le petit vieux coiffé d'un feutre gris et d'une tenue presque négligée, qui, chaque soir, se contentait de prendre un verre d'eau au café Jachini et rentrait chez lui à pied, n'ayant ni auto, ni équipage, ni chevaux.

On caressait un peu l'espoir à Lugano de voir le docteur Gabrini léguer sa villa à la ville; on lui faisait les yeux doux; le fisc lui-même le ménageait, comptant bien qu'il saurait s'en souvenir, car il était célibataire et n'avait que des proches déjà très riches.

Cruelle désillusion! Quand on ouvrit le testament, on apprit que de ses 25 millions, il ne distrayait que les 10,000 fr. légués à l'hôpital, en sus des 20,000 fr. dont de son vivant il lui avait fait donation.

Congrès des chemins de fer. — Déférant à un vœu de la commission permanente du Congrès international des chemins de fer, vœu porté à sa connaissance par M. Dietler, directeur de la compagnie du Gothard et membre de cette commission, le Conseil fédéral s'était déclaré prêt, le 11 avril 1905, à recevoir à Berne la prochaine session du congrès qui aura lieu en 1910, du 3 au 16 juillet.

L'incident Dietler - de Bons. — Dans la séance du conseil municipal de Saint-Maurice, qui a eu lieu vendredi, il n'a pas été question de l'incident Dietler-de Bons au sujet de la réquisition pour le cantonnement des chevaux d'un bataillon.

Il n'a pas davantage été question du rapport que M. Dietler aurait adressé au département fédéral.

Société suisse des carabiniers. — Cette association a demandé en date du 27 octobre 1908 d'être libérée de la surveillance que la Confédération exerçait jusqu'ici sur ses affaires d'assurance en vertu de la loi fédérale du 25 juin 1885 concernant la surveillance des institutions privées en matière d'assurance.

Il est fait droit à cette demande et les concessions accordées à cette société seraient éteintes le 31 décembre 1908.

A la même date, le cautionnement de vingt mille francs déposé par la société fédérale des carabiniers lui serait restitué.

Vol à Bienne. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, un hôtel de Bienne a eu la visite d'un voleur, qui a enlevé, après effraction, 50 fr. dans le débit de l'établissement.

Le malfaiteur n'a pas réussi à forcer, dans une autre pièce, un meuble contenant des valeurs plus considérables.

Aviation. — On annonce du Mans que Wilbur Wright a gagné, vendredi, le prix de hauteur de l'Aéro-Club de la Sarthe. Il s'est élevé à 60 mètres au-dessus du sol.

— Vendredi, à 2 h. 49, pour la première fois, W. Wright s'est envolé sans se servir de son pylone et par les seuls moyens de son aéroplane. Il est redescendu après deux tours de piste.

Le désastre de Hamm

On a malheureusement abandonné tout espoir de sauver les 302 mineurs qui restent au fond de la mine et cela malgré les appareils respiratoires dont sont munies les équipes de sauveteurs, qui ont dû remonter précipitamment, chassées par une fumée intense et asphyxiante dégagée par l'incendie qui fait toujours rage.

On a dû, au dernier moment, inonder la mine pour se rendre maître du feu et préserver le puits voisin, où se trouve un dépôt de dynamite.

Un retard se produisit dans les travaux de sauvetage lorsque les équipes de secours eurent épuisé leur provision d'oxygène. Un automobile en apporta une nouvelle provision, mais une de ses roues se brisa avant d'arriver à la fosse.

Bientôt on dut abandonner toute espérance de sauver les mineurs ensevelis; cependant on lutte avec une énergie toujours croissante contre le feu qui dévaste la mine. Des torrents d'eau sont versés sur le foyer de l'incendie.

Jusqu'à présent, on est réduit aux conjectures sur les causes exactes qui ont déterminé la catastrophe, car il est impossible de descendre dans la mine et ceux qui auraient pu donner quelques éclaircissements sur la cause de cet épouvantable sinistre sont morts victimes du devoir.

Dans les milieux compétents, les gens du métier estiment qu'il a dû y avoir plusieurs explosions successives de grisou, combinées avec des inflammations de poussière de charbon.

Les déclarations qu'on peut obtenir des personnes qui sont revenues du lieu de la catastrophe laissent entendre que le spectacle est affreux, horrible, épouvantable.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la Feuille d'Avis de Neuchâtel)

Pas de guerre sauf assentiment parlementaire

Berlin, 14. — Le parti socialiste a présenté au Reichstag une motion demandant modification de l'article 11, § 2, de la constitution de l'empire, dans ce sens que pour déclarer la guerre au nom de l'empire, le gouvernement devra obtenir, outre l'assentiment du Conseil fédéral, celui du Reichstag.

En Perse

Téhéran, 14. — C'est demain que le Parlement devait se réunir conformément au rescrit impérial.

Les autorités ont pris d'importantes mesures générales de précaution en prévision des manifestations qui pourraient se produire.

Les temples tiennent leurs portes fermées dans le but évident d'empêcher les Persans d'y chercher refuge.

La catastrophe de Hamm

Hamm, 14. — Le ministre du commerce M. Delbruck et le prince Eitel-Frédéric sont arrivés ici vendredi.

Ils ont été reçus par une foule de quinze cents personnes environ qui manifestaient par des exclamations pleines d'amertume.

Dans la matinée des scènes navrantes se sont déroulées à Hamm; des femmes en pleurs criaient: « Nous voulons mourir avec nos maris et être ensevelies avec eux. »

Après l'empereur, l'impératrice

Péking, 14. — On annonce le 13 que l'impératrice douairière serait mourante.

Colis explosif

Calcutta, 14. — Un employé postal remplissait, jeudi soir, de colis un sac. Un colis contenant des matières explosives éclata.

L'employé fut blessé à la figure. Le sac s'étant enflammé, tous les employés, pris de panique, s'enfuirent.

Jubilé pontifical

Rome, 14. — De nombreux cardinaux étrangers et plusieurs centaines d'évêques du monde entier sont arrivés pour assister au jubilé de Pie X.

L'ambassadeur Jules Cambon

Empruntons une anecdote à l'étude publiée par Adolphe Brisson dans les « Annales » sur le diplomate qui représente la France à Berlin:

DEUX DIPLOMATES: LES FRÈRES CAMBON

M. Aynard s'était présenté plusieurs fois sans succès à la députation. Il se rencontra, à un déjeuner d'amis, avec M. Jules Cambon. Et celui-ci lui dit:

— Vous ne savez pas pourquoi vous êtes toujours battu, Monsieur Aynard?... Quand vous serrez la main aux paysans, vous leur tendez deux doigts. Et j'entends bien que ce n'est point par morgue. Mais les paysans prennent ça pour de la fierté. Croyez-moi, tendez-leur la main entière.

Et, comme M. Aynard demandait, incrédule:

— Croyez-vous?

— J'en suis sûr, répliqua-t-il.

Souriant, M. Aynard déclara:

— Eh bien! ainsi ferais-je.

Ainsi fit-il. Bien lui en prit. Aux élections suivantes, il était élu.

CULTES DU DIMANCHE 15 NOVEMBRE 1908

ÉGLISE NATIONALE

8 ¼ h. m. Catéchisme au Temple du Bas.
10. Culte. Collégiale. M. MOREL.
10.50. Culte. Chap. des Terreaux. M. MONNARD.
8 h. s. Culte. Chap. des Terreaux. M. NAGEL.

Le **samedi**, réunion de prières et d'édification, à 8 h. s., Chapelle des Terreaux.

Deutsche reformirte Gemeinde

9 ½ Uhr. Untere Kirche. Predigt. Pfr. STERN.
10 ¾ Uhr. Terreauxschule. Kinderlehre.
11 Uhr. Kl. Conferenzsaal. Sonntagschule.

Vignoble:

9 Uhr. Peseux. — 2 ¼ Uhr. Boudry.

ÉGLISE INDÉPENDANTE

Samedi: 8 h. s. Réunion de prières. Petite salle.

Dimanche:

8 ½ h. m. Catéchisme. Grande salle.
9 ¾. Culte d'édification mutuelle et sainte cène (Coloss. III, 16-17, 28). Petite salle.
10 ¾. Culte. Temple du Bas. M. JUNOD.
8 h. s. Culte de Mission. Grande salle. (Voir aux annonces).

Chapelle de l'Ermitage

10 h. m. Culte. M. GUYE.
8 h. s. Culte. M. JUNOD.

Chapelle de la Maladière

10 h. m. Culte. M. S. ROBERT.

Oratoire Evangélique (Place-d'Armes)

9 ½ h. m. Culte avec Sainte Cène.
8 h. s. Réunion d'évangélisation.
2me et 4me mercredis du mois: 8 h. s. Etude biblique.

Bischöfl. Methodistenkirche (Beaux-Arts 11)

Sonntag 9 ½ Uhr. Predigt.
10 ¾ » Sonntagschule.
3 » Liebesfest.
8 » Versammlung.
Dienstag 8 » abends. Lichtbildervorführung Christoph u. seine Orgel.

Deutsche Stadtmission (Mitt. Conf.-Saal)

Abends 8 Uhr. Versammlung.
Je am 2 et 4 Sonnt. Nachm. 3 Uhr. Jungfrauenverein.
Donnerstag abends 8 ¼ Uhr. Bibelstunde, Terreaux-Kapelle.
Freitag Ab. 8 ¼ Uhr. Jüngl. & Männerver. Bercles 2.

Sala Evangelica Italiana (Neubourg 23)

Domenica sera: ore 8 ¼ Conferenza.
Mercoledi sera: ore 8 ¼ Studio biblico.

ENGLISH CHURCH

10.15. Morning Prayer, Holy Communion and Sermon.
5. Sky Pilot League Service.

ÉGLISE CATHOLIQUE

6 h. Messe dans la chapelle de l'hôpital de la Providence.

Eglise paroissiale:

8 h. Messe avec sermon allemand.
9 h. Messe avec sermon italien.
10 h. Grand'messe avec sermon français.
Vêpres à 2 heures.
Prière du soir, à 8 h., avec bénédiction du Saint Sacrement.

PHARMACIES OUVERTES
demain dimanche
A. BOURGEOIS, rue de l'Hôpital
J. BONHOTE, Sablons

Médecin de service d'office le dimanche:
Demander l'adresse au poste de police de l'Hôtel communal.

P. BÜRGER
4, CONCERT, 4
Couronnes mortuaires

Monsieur et Madame Jules Antognoli et leurs enfants, les familles Antognoli, à Ameno (Italie), ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher enfant,

ANTOINE

décédé après une courte maladie.

Neuchâtel, le 13 novembre 1908.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu dimanche 15 novembre 1908, à 11 heures du matin.

Domicile mortuaire: Fahys 15.

Monsieur et Madame Oscar Gern et leurs deux enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles Gern, à Lignières, Colombier et Ebigen (Allemagne), Von Büren, à Neuchâtel, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils, frère, petit-fils, neveu et cousin

WILLY-FERNAND

que Dieu a rappelé à lui le jeudi 12 courant, à 5 h. ½ du soir, après une courte mais pénible maladie, à l'âge de 5 ans et 2 mois.

Il est au ciel et dans nos cœurs.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Neuchâtel, le dimanche 15 courant, à 1 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire: Moulins 17.

On ne reçoit pas
On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

MONUMENTS FUNÉRAIRES
ALBERT CUSTOR
Neuchâtel (Maladière)
Téléphone 347 - Maison fondée en 1351 - *Téléphone 347*
Albums, devis et modèles à disposition

AVIS TARDIFS

Café des Chemins de Fer - Fahys
CE SOIR, dès 8 heures
CONCERT
donné par
UN GROUPE D'AMATEURS
Se recommande, *LE TENANCIER*

PERDU
vendredi, entre Neuchâtel et Serrières, en passant par le cimetière, le Gibet, le village, le bord du lac, le chemin du Régional et les Zigzags, une
broche d'or
garnie de perles. La rapporter contre récompense aux Tourelles, Petit-Pontarlier 1.

Monsieur et Madame Samuel de PERREGAUX ont la joie de faire part à leurs parents, amis et connaissances de l'heureuse naissance de leur fils

FRÉDÉRIC

Neuchâtel, le 14 novembre 1908.

Il n'y a pas de roses sans épines

La seule peine que vous ayez pour être débarrassés de votre lessive, c'est de demander par carte postale ou téléphone à la **G. B. N.** de venir chercher votre linge à blanchir; il sera reporté à votre domicile en une seule fois et au jour demandé, bien lavé et repassé.

Tarif et renseignements franco sur demande.

Grande Blanchisserie Neuchâteloise, S. Gonard & Cie, Monruz-Neuchâtel.

Aujourd'hui dès 6 h. ½ du soir, prêt à l'emporter
Tripes à la mode de Caen
Tripes à la Richelieu
Civet de lièvre
chez Albert HAFNER, traiteur
9, Faubourg de l'Hôpital

BOURSE DE GENÈVE, du 13 novembre 1908

Actions		*Obligations*	
Bque Nat. Suisse	496.—	3 % féd. ch. de f.	91.—
Comptoir d'esc.	865.—	3 ½ C. de fer féd.	967.—
Fin. Fco-Suisse	6700.—	4 % féd. 1900 . .	103.75
Union fin. gen.	628.—	3 % Gen. à lots.	103.—
Gaz Marseille .	525.—	Serbe . . . 4 %	385.50
Gaz de Naples.	255.50	Franco-Suisse .	465.50
Ind. gen. du gaz	660.—	Jura-S., 3 ½ %	470.—
Fco-Suis. élect.	447.—	N.-E. Suis. 3 %	472.50
Gafsa, actions .	—.—	Lomb. anc. 3 %	287.—
Gafsa, parts . .	4690.—	Mérid. ita. 3 %	351.—

Changes à Neuchâtel		Demandé	Offert
	France	99.98	100.04
	Italie	99.80	99.90
	Londres	25.08	25.12
	Allemagne	122.63	122.71
	Vienne	104.65	104.75

Neuchâtel, 13 novembre. Escompte 3 ½ %

BOURSE DE PARIS, du 13 nov. 1908. Clôture.

3 % Français. .	96.95	Créd. lyonnais.	1206.—
Brésilien 4 % .	82.85	Banque ottom.	713.—
Ext. Esp. 4 % .	97.12	Suez	4410.—
Hongr. or 4 % .	94.25	Rio-Tinto . . .	1377.—
Italien 3 ¾ % .	103.95	Ch. Saragosse.	418.—
4 % Japon 1905.	90.70	Ch. Nord-Esp.	386.—
Portugais 3 % .	58.60	Chartered . . .	22.—
4 % Russe 1901.	85.60	De Beers. . . .	341.—
5 % Russe 1906.	99.60	Goldfields . . .	123.—
Turc unifié 4 %	91.67	Goerz	39.—
Bq. de Paris. .	1528.—	Randmines. . .	178.—

Cours de clôture des métaux à Londres (12 novembre)

	Cuivre	Etain	Fonte
Tendance. .	Faible	Irrégulière	Faible
Comptant. .	64 ../..	139 15/..	49/4. ./..
Terme . . .	65 17/6.	139 10/..	49/6. ./..

Antimoine: Tendance calme, 32 à 33 10/. — Zinc: Tendance soutenue, 20 15/.; spécial 21 10/. — Plomb: Tendance faible, anglais 14; espagnol 13 13/9.

Bulletin météorologique - Novembre

Observations faites à 7 h. ½, 1 h. ½ et 9 h. ½

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

DATE	Tempér. en degrés cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
13	+4.6	+1.6	+7.2	722.6		N.-E.	faible	couv.

14. 7 h. ½: +2.8. Vent: S.-O. Ciel: couvert.

Du 13. — Brouillard épais sur le sol le matin. Le ciel s'éclaircit par moments dans la soirée.

Hauteur du Baromètre réduite à 0

suivant les données de l'Observatoire
Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719,5 mm.

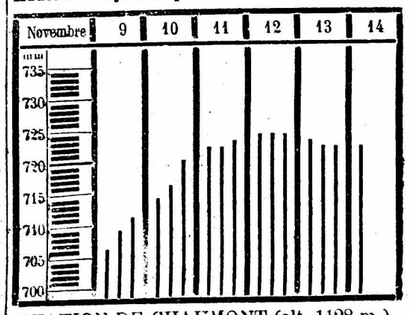

STATION DE CHAUMONT (alt. 1128 m.)

12	+3.8	—3.0	+6.0	670.0		N.O.N	faible	as. cl.

Assez beau. Alpes voilées.

	Temp.	vent	Ciel
13 novembre (7 h. m.)	+4.6	N.-O.	brouillard

Niveau du lac: 14 novembre (7 h. m.): 429 m. 100

Bulletin météorol. des C. F. F. - 14 novemb., 7 h. m.

Altitude mètres	STATIONS	Temper. centigr.	TEMPS & VENT
394	Genève	+2	Brouillard. Calme
450	Lausanne	+7	Tr. b. tps. »
389	Vevey	+5	» »
398	Montreux	+5	» »
537	Sierre	+1	» »
1609	Zermatt	—	Manque.
482	Neuchâtel	+5	Brouillard. »
995	Chaux-de-Fonds	+2	Couvert. »
632	Fribourg	+2	» »
543	Berne	0	Tr. b. tps. »
562	Thoune	+2	» »
566	Interlaken	+3	» »
280	Bâle	+6	Nébuleux. »
439	Lucerne	+4	Tr. b. tps. »
1109	Göschenen	+3	» »
338	Lugano	+5	» »
410	Zurich	+3	Brouillard. »
407	Schaffhouse	+3	» »
673	Saint-Gall	+6	Qq. n. Beau. »
475	Glaris	+1	Tr. b. tps. »
505	Ragatz	+4	» »
587	Coire	+1	» »
1543	Davos	—4	» »
1836	Saint-Moritz	—3	» »

IMPRIMERIE WOLFRATH & SPERLÉ